

■ ACTUALITÉ
Daniel Gobeil,
nouveau
président
des PLQ

■ LAIT'XCELLENT

Les fermes qui se
démarquent pour
la qualité de leur lait



#Achatlocal

Le Ciaq fait partie de la grande famille des producteurs et productrices de lait et de bovins de boucherie.

Le Ciaq fait maintenant aussi partie de la grande famille des produits locaux.



**LE
PANIER
BLEU**



ÉDITORIAL
Bilan 4

ACTUALITÉ
Daniel Gobeil devient le nouveau président des Producteurs de lait du Québec
 Le 1^{er} mai dernier, le conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec s'est réuni, virtuellement, pour élire le remplaçant du président sortant, Bruno Letendre, qui a quitté ses fonctions à la date prévue, malgré le report indéfini de l'assemblée générale annuelle. Portrait des changements à l'organisme de mise en marché du lait québécois 7

POLITIQUE LAITIÈRE
La crise de la Covid-19 perturbe les marchés
 La crise de la Covid-19 et les mesures prises afin de contrôler sa propagation ont pour effet de perturber la demande pour les produits laitiers 9

BÂTIMENTS
Un modèle de ventilation hybride
 Voici un modèle d'étable qui marie ventilation naturelle et ventilation à pression positive 12

BÂTIMENTS
« C'est le jour et la nuit »
 Le système de ventilation de la Ferme Caribou enr. s'apparente à celui proposé par le D^r Jones et il s'avère très efficace 14

LACTANET
Calculer le rendement des fourrages, ce n'est pas si compliqué
 Le calcul du rendement des fourrages peut d'abord sembler compliqué et laborieux. Pourtant, certains producteurs y parviennent sans trop de mal et considèrent cette information comme essentielle à la bonne gestion de leur entreprise. C'est notamment le cas de Gaétan Gaudreau, de la ferme Degau, à Neuville 16



CONCOURS LAIT'XCELLENT 2019
Volets et critères de sélection 22
Après l'argent, l'or pour Ferme Beaux-Prés enr. 24
La Ferme Martin et Renaud Boutin inc. reçoit le Lait'xcellent d'argent 26
Le Lait'xcellent de bronze à la Ferme G.M. Lebel 27
Liste des gagnants d'un certificat Très grande distinction 28

COÛTS DE PRODUCTION
Merci aux entreprises participantes
 Robin Cotnoir et Marie-Andrée Morin, de la Ferme Romaco inc. de Saint-Herménégilde dans la région de l'Estrie, ont remporté cette année le Prix de reconnaissance en participant à l'enquête sur les coûts de production 2019 34

RECHERCHE
Inclure du tourteau de canola dans les rations: pourquoi pas?
 Le remplacement de suppléments protéiques entraîne une augmentation de la production de lait et de protéines du lait, et ce, sans égard au taux de substitution 35

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
Quand les infections font perdre des gestations!
 Les infections peuvent engendrer des pertes de gestation dès les tout premiers jours postfécondation jusqu'au vêlage 38

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE VALACTA 20
LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT 42
STATISTIQUES 46
LA RECETTE 50
AILLEURS DANS LE MONDE 52
L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF 57

Bilan



Après 8 ans à la présidence des Producteurs de lait du Québec (PLQ), j'ai laissé ma place en avril dernier, comme je l'avais annoncé il y a plus d'un an lors de l'assemblée générale annuelle de 2019.

Déjà, en début d'année, je n'avais pas renouvelé mon mandat comme président de l'Estrée. C'est Marcel Blais qui a été élu pour le prochain mandat. Je sais que les producteurs de ma région sont entre bonnes mains avec lui. Au niveau de l'organisation provinciale, la Régie a autorisé la tenue d'un vote électronique qui s'est tenu le 1^{er} mai. Daniel Gobeil a été élu au poste de président. Il faisait déjà de l'excellent travail à titre de 1^{er} vice-président. Il a manifestement reçu la confiance de ses pairs et je suis convaincu qu'il saura bien représenter les producteurs de lait.

Lorsqu'on tourne la page sur une période importante de notre vie, c'est toujours propice aux bilans. Je me suis impliqué avec les producteurs de lait durant plus de 25 ans. Lorsque j'ai été élu à la présidence des PLQ, en 2011, j'avais plusieurs années d'expérience en banque. Je savais ce qui était attendu de ce poste, pour représenter tous les producteurs. J'allais aussi avoir l'occasion de défendre les idées et les valeurs d'une organisation qui sont aussi les miennes.

Mais d'autres choses sont plus difficiles à prévoir. Au fil des ans, les relations, les préoccupations et les enjeux évoluent. Durant ma présidence, il y a eu des moments plus difficiles; la gestion de l'offre a dû s'adapter, et nous l'avons fait. Si c'est vrai que le gouvernement canadien ne l'a pas préservé intégralement durant les négociations commerciales, on a toutefois réussi à le convaincre que c'est une politique agricole légitime, et elle a été maintenue. Ce modèle canadien est notre force, mais il nous impose aussi des défis, car les réalités ne sont pas les mêmes partout au pays.

Un autre changement majeur de la dernière décennie, c'est l'importance grandissante des médias sociaux. Ce sont des outils de communication très pratiques, mais qui peuvent accentuer des problèmes comme la détresse psychologique et la désinformation. Il faut continuer à se soutenir entre producteurs, et pas seulement en ligne. Rien ne remplacera l'impact d'un véritable contact humain. Même chose en ce qui touche nos instances. Le vrai débat se fera toujours dans les assemblées. Entendre les idées des autres, ça remet les choses en perspective, ça fait avancer les discussions.

Au-delà des changements qui ont eu lieu pendant ma présidence, d'autres choses demeurent. La mise en marché collective, par exemple, est toujours pertinente, efficace et solide. Notre relation avec les transformateurs a bien vieilli à cet égard. Nous sommes plus forts, moins en confrontation. Même si nous avons chacun nos intérêts, nous devons faire face à des menaces communes. D'où l'importance de poursuivre notre travail commun pour la stratégie de filière qui s'est amorcé cette année. La solidarité dans les enjeux qui nous unissent demeure notre plus grande force pour défendre notre système et promouvoir nos produits.

Dans les dernières années, on a aussi eu notre lot d'imprévus. Je pense notamment à la question du prix du lait et aux négociations commerciales qui nous ont fait vivre beaucoup d'incertitude. Malgré ces périodes difficiles, les producteurs ont en grande majorité soutenu le conseil d'administration. Il y a eu des critiques, certes, mais au final, nous avons travaillé ensemble et fait preuve de solidarité

C'est surtout ce que je garde de mon passage à la présidence, d'avoir eu la chance de travailler avec une équipe extraordinaire. Je suis fier de nos réalisations et je suis confiant pour l'avenir de notre secteur.

entre producteurs québécois, et aussi canadiens. La critique constructive aura toujours sa place et est même nécessaire dans une organisation démocratique comme la nôtre.

La chose qui m'a le plus déçu ces dernières années, c'est la croissance d'un discours méprisant pour l'industrie de la part de certains de nos politiciens et commentateurs, comme si notre industrie devenait obsolète. On a toujours eu une vision d'avenir et on continue à s'améliorer. Ce mépris est toutefois pour moi une source de motivation. Il nous amène à démontrer que, solidaires, nous restons pertinents et debout malgré les attaques.

Les défis demeurent nombreux. Les changements dans les habitudes de consommation, les régimes végétariens et végétaliens, par exemple, doivent être pris en compte. Les modes, ça arrive et ça repart, mais les tendances comme les préoccupations pour le bien-être animal et l'environnement sont là pour rester. On ne peut pas les ignorer. Il faut continuer à démontrer nos bonnes pratiques et poursuivre nos efforts d'amélioration continue. Il faut demeurer à l'écoute de ces tendances et viser à se distinguer, à développer nos marchés petits et grands.

La crise de la COVID-19 nous a montré plus que jamais que nous ne sommes pas à l'abri de changements qui peuvent perturber notre industrie, mais aussi que nous sommes capables de travailler ensemble et de nous adapter pour surmonter les défis qu'ils représentent. Je suis fier de voir tous les acteurs de notre filière travailler ensemble pour continuer à nourrir les Québécois et les Québécoises pendant cette période de crise.

Même si je n'ai pas accompli tout ce que j'aurais souhaité, j'ai le sentiment d'avoir fait de mon mieux dans un contexte mouvementé et souvent difficile. J'ai eu la chance d'être bien entouré. C'est surtout ce que je garde de mon passage à la présidence, d'avoir eu la chance de travailler avec une équipe extraordinaire. Je suis fier de nos réalisations et je suis confiant pour l'avenir de notre secteur.

Je profite de cette tribune pour vous remercier tous, producteurs et productrices, pour votre soutien. Je sais que certaines décisions vous ont peut-être semblé inopportunes, toutefois nous les avons toujours prises en tenant en compte l'intérêt de l'ensemble des producteurs. Vous avez été compréhensifs et résilients, et cela, je l'apprécie.

Je remercie mon fils Marc-André qui, malgré quelques problèmes de santé, a toujours tenu l'entreprise.

Je salue aussi les ministres de l'Agriculture André Lamontagne, Laurent Lessard et François Gendron avec qui il a été très agréable de travailler.

Je souligne également le travail des producteurs avec qui j'ai collaboré dans des dossiers comme la création de la classe 7, puis son élimination, et au conseil d'administration des Producteurs laitiers du Canada. Votre détermination à préserver et à adapter notre système est remarquable.

Je salue tous ces gens des autres provinces, ce fut un plaisir de travailler avec vous.

J'ai été fier de travailler pour vous. Je souhaite bonne chance au nouveau président ainsi qu'au nouvel exécutif en sachant que tous ensemble les membres du conseil d'administration sauront bien vous représenter. Au plaisir de vous rencontrer.



président



Il était grand temps de les sortir de l'étable!
Quelqu'un penserait que ces vaches n'ont jamais
vu d'herbe fraîche de leur vie!

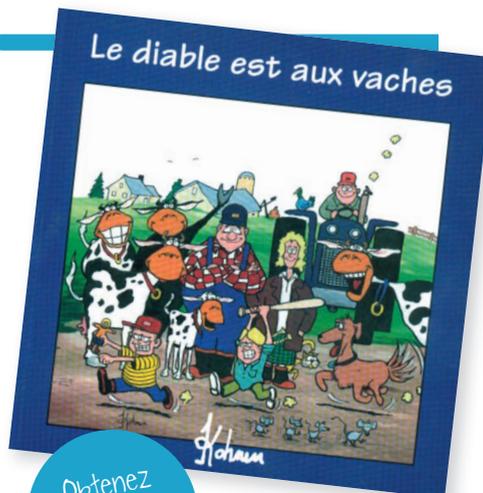
COMMANDER

le recueil de caricatures
Le diable est aux vaches

Le recueil de caricatures *Le diable est aux vaches* regroupe 60 caricatures de Charles Kohnen, parmi les meilleures déjà parues dans la revue *Le producteur de lait québécois*.

Ce recueil de caricatures vous est offert en promotion à 10 \$, taxes et livraison incluses.

Vous pouvez le commander par téléphone au **450 679-0540**, poste 8306 ou en envoyant un chèque (à l'ordre des Producteurs de lait du Québec) ainsi que votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'adresse suivante :



Obtenez
votre
exemplaire!

**Les Producteurs de lait
du Québec
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien,
bureau 415
Longueuil (Québec)
J4H 4G3**



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Daniel Gobeil devient le nouveau président des Producteurs de lait du Québec

- Le 1^{er} mai dernier, le conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec s'est réuni, virtuellement, pour élire le remplaçant du président sortant, Bruno Letendre, qui a quitté ses fonctions à la date prévue, malgré le report indéfini de l'assemblée générale annuelle. Portrait des changements à l'organisme de mise en marché du lait québécois.

Chers lecteurs et lectrices,

Comme pour la précédente édition de la revue, il importe de noter que les informations présentées sont celles les plus à jour en date du 9 mai 2020 et présenteront une distance entre le moment de mettre sous presse et votre lecture. Au moment d'écrire ces lignes, le Québec amorçait ses démarches de déconfinement et les impacts sur les marchés de ces nouveaux changements étaient inconnus.

Les impacts des bouleversements des marchés sur le prix du lait à la ferme n'étaient pas encore mesurés, c'est pourquoi les articles traitant de l'état des marchés doivent être considérés en fonction de leur date de rédaction.

Malgré la progression du déconfinement, la rédaction souhaite rappeler les mesures de protection à adopter et à maintenir à la ferme afin de poursuivre la lutte contre la propagation de la COVID-19. Éviter les contacts en personne, favoriser les moyens technologiques pour communiquer avec les intervenants ou respecter les distances si une visite est absolument essentielle sont des précautions en vigueur pour longtemps. Pour toutes les recommandations et pour l'actualité en temps réel, les producteurs laitiers québécois sont invités à consulter fréquemment leur Extranet.

Continuons de nous serrer les coudes.

- La rédaction du *Producteur de lait québécois*

Par YANICK GRÉGOIRE, directeur adjoint aux communications, affaires publiques et vie syndicale.

Le 16 avril dernier, Bruno Letendre donnait suite à sa décision annoncée il y a plus d'un an de conclure son mandat à titre de président des Producteurs de lait du Québec à la fin de l'assemblée générale annuelle de l'organisation. Bien que cette réunion ne se soit pas tenue en raison de l'interdiction de rassemblement imposée par le gouvernement du Québec afin de réduire la propagation de la COVID-19, M. Letendre a choisi de maintenir la date de la fin de son mandat.

Président des Producteurs de lait du Québec de décembre 2011 à avril 2020, Bruno Letendre a également été président de la région de l'Estrie de 2002



Bruno Letendre a été président des PLQ de décembre 2011 à avril 2020.



alimentaires du Québec (RMAAQ) une exemption afin de pouvoir procéder électroniquement. Cette même demande a été faite pour deux régions qui n'avaient pas pu tenir leurs assemblées régionales avant l'éclatement de la pandémie et les mesures d'isolement, dont l'interdiction de rassemblement. La RMAAQ avait fixé au plus tôt le 1^{er} mai comme date à laquelle le conseil d'administration pouvait, suite aux assemblées des deux régions,

se réunir pour tenir un vote visant à pourvoir les postes au comité exécutif, dont celui de président.

Dans l'intermède, du 17 avril au 1^{er} mai, c'est le 1^{er} vice-président de l'organisation et président des producteurs de lait du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Daniel Gobeil, qui a dû assurer l'intérim, reprenant notamment le rôle de principal porte-parole de l'organisation. Agronome de formation, M. Gobeil est propriétaire de la Ferme du Fjord à La Baie, acquise à l'origine par son grand-père. Daniel Gobeil est 1^{er} vice-président de l'organisation depuis décembre 2017. Son implication au sein des PLQ remonte à 2007.

La Ferme du Fjord regroupe 200 têtes, dont 80 vaches en lactation. En plus des besoins en fourrages pour le troupeau, les grandes cultures comme l'orge, l'avoine et le soya y sont cultivées sur une superficie de plus de 800 acres. Bien que le travail ne manque pas, la structure familiale de la ferme, mettant à l'œuvre trois générations, lui permet de se libérer suffisamment de temps pour s'engager dans plusieurs comités et organisations.

Lors de la réunion du 1^{er} mai, le conseil d'administration a donc procédé à l'élection formelle du comité exécutif. Daniel Gobeil a été élu président de l'organisation, alors que le président des Producteurs de lait du Centre-du-Québec, Alain Brassard, a été élu 1^{er} vice-président. C'est Jacques Lafortune, président des Producteurs de lait de Lanaudière qui a été élu 2^e vice-président, alors que Richard Bouchard, président des Producteurs de lait de Capitale-Nationale-Côte-Nord, et Jean-François Morin, président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Nord, conservent leurs postes de membre du comité exécutif.

Les nouveaux élus sont en poste jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale annuelle, moment où aura lieu un conseil d'administration afin de tenir des élections. Un portrait complet de Daniel Gobeil, incluant des entrevues, sera publié dans la prochaine édition du *Producteur de lait québécois*. ■



Daniel Gobeil est de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

à 2020. Les dossiers qui ont mobilisé son mandat sont nombreux, nommons entre autres la représentation des producteurs laitiers québécois dans le contexte des accords commerciaux, la mise en place de la classe d'ingrédient et la montée de certaines pressions sociales sur la production laitière.

Étant donné que le fonctionnement d'un vote pour combler des postes au comité exécutif, dont la présidence, requiert en temps normal une rencontre en personne du conseil d'administration, les Producteurs de lait du Québec ont demandé et obtenu de la Régie des marchés agricoles et

LAIT'XCELLENT EN TEMPS DE COVID-19

Malgré le report de l'assemblée, le comité exécutif des Producteurs de lait du Québec a décidé d'aller de l'avant et d'annoncer les gagnants de l'édition pour la période de janvier 2019 à décembre 2019 dans les meilleurs délais. Les trois meilleurs producteurs s'étant qualifiés pour la qualité exceptionnelle de leur lait ont donc été informés de leur position par le nouveau président des PLQ, Daniel Gobeil.

Sous la supervision de la vérificatrice des Producteurs de lait du Québec, un tirage, qui aurait normalement eu lieu durant l'Assemblée générale annuelle a été effectué au siège social de l'organisation pour déterminer aléatoirement deux gagnants parmi les fermes ayant obtenu une reconnaissance de très grande distinction pour la qualité de leur lait.

Les gagnants sont présentés dans ces pages à la section « Lait'xcellent ». Ils ont également été annoncés dans les communications publiques des Producteurs de lait du Québec durant le mois de mai.

La crise de la Covid-19 perturbe les marchés

- La crise de la Covid-19 et les mesures prises afin de contrôler sa propagation ont pour effet de perturber la demande pour les produits laitiers. Si le lait de consommation en bénéficie, les autres segments de marché sont globalement à la baisse, avec un transfert partiel des ventes habituellement effectué dans le marché des hôtels, restaurants et institution (HRI).



Le marché du détail et celui des HRI ont été fortement influencés par les décisions du gouvernement:

- 13 mars : fermeture des écoles
- 14 mars : état d'urgence sanitaire
- 15 mars : réduction de 50 % de la capacité des restaurants
- 23 mars : fermeture des restaurants, à l'exception du service de livraison/plats pour emporter

Ces mesures ont eu pour effet d'amener les consommateurs à faire des provisions en épicerie et ainsi de hausser fortement la demande pour les produits laitiers durant les deux premières semaines. En parallèle, les mesures de confinement et les fermetures des restaurants ont fait perdre une part importante des ventes de produits laitiers, puisque le secteur des HRI représente au Canada environ 35 % des ventes de lait.

Les mesures n'ont pas affecté la vente de tous les produits laitiers de la même façon. Pour le lait de consommation, ces mesures ont fait hausser les besoins, comme on peut le voir au graphique 1. La consommation reliée au secteur HRI a complètement été transférée au détail, on y constate même une hausse de la consommation globale.

Quant au yogourt, si une part importante de la consommation est déjà reliée au détail et non aux HRI, probablement que la prise des repas à la maison plutôt qu'en lunch à l'école ou au bureau a eu pour effet de faire baisser la demande, comme nous le montre le graphique 2.

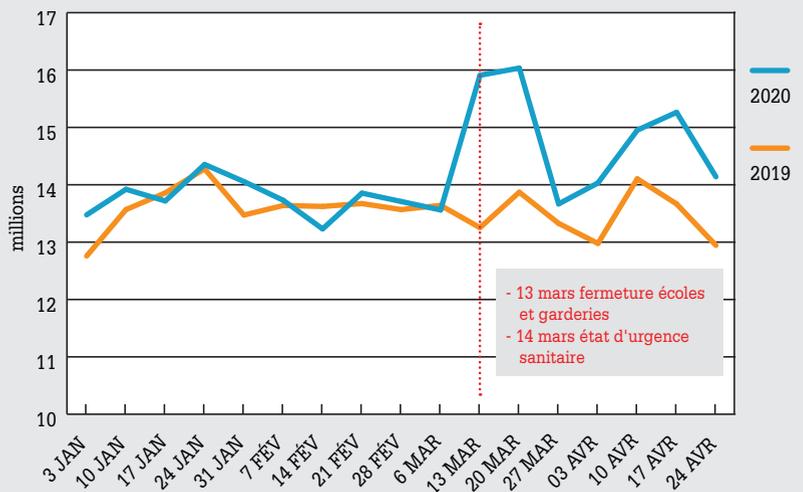
En ce qui a trait au segment des fromages fins et du fromage en grains, ils sont durement touchés pour l'instant par la crise. Les fermetures des HRI les privent d'une part importante de leur marché. Si pour l'ensemble des fromages les ventes en HRI totalisent plus de 40 %, le taux s'avère plus élevé pour un marché comme le fromage en grains. L'incertitude économique a aussi un impact sur le segment des fromages fins, avec un recul des ventes au détail.

Finalement, pour les fromages de commodité, on observe une hausse des ventes au détail. Toutefois, ces fromages vivent les contrecoups de la fermeture des restaurants et des cafétérias. La vente de beurre au détail est aussi en hausse. Il faudra voir l'évolution des

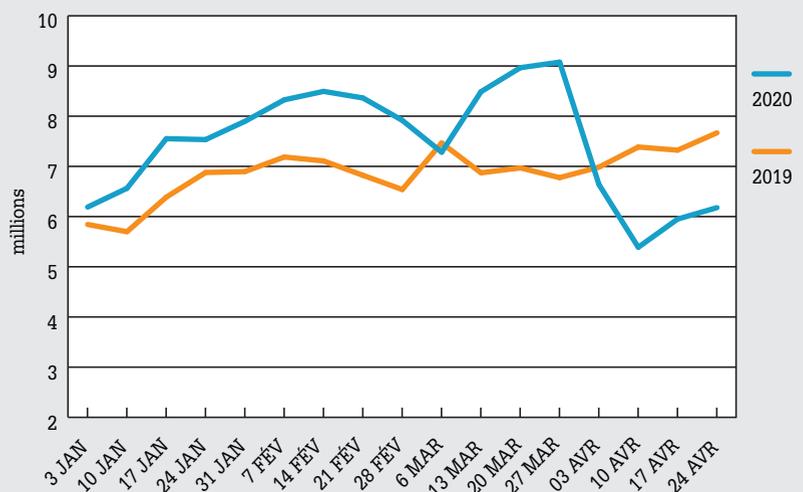


	Parts au détail	Parts HRI
	87%	13%
	71%	25%
	57%	23%
	51%	42%
	35%	59%

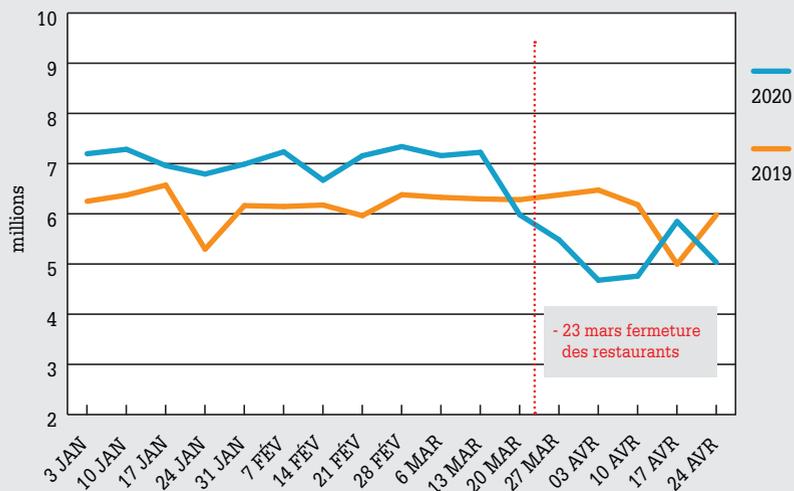
GRAPHIQUE 1 : HAUSSE DE LA DEMANDE POUR LE LAIT DE CONSOMMATION



GRAPHIQUE 2 : RECU DE LA DEMANDE POUR LE YOGOURT



GRAPHIQUE 3: BAISSÉ POUR LES FROMAGES FINS ET LE FROMAGE EN GRAINS



stocks pour mieux connaître l'impact global sur la consommation.

Au moment d'écrire ces lignes, l'ouverture des écoles et des garderies est annoncée de façon graduelle à partir du 11 mai. Toutefois, le télétravail ainsi que les mesures de distanciation sociale demeurent en vigueur. La reprise graduelle de l'économie est annoncée, mais il reste encore beaucoup d'inconnu et le gouvernement n'exclut pas de devoir retourner en arrière si la situation le justifie. En restauration, la reprise se fait toujours attendre. On sait déjà que 10 % des restaurants ont fermé leurs portes de façon définitive au début avril, et des sondages indiquent que ce taux va augmenter à chaque mois qui s'ajoute. Il faut aussi savoir que les dépenses en restaurant représentent une part importante des dépenses alimentaires. Le contexte économique plus difficile va probablement générer des changements dans les comportements d'achat, tant au détail qu'en HRI. ■



SHERBROOKE
3275 rue King Est.
Sherbrooke (Québec)
J1E 3Y7
Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 855 397-3737

DRUMMONDVILLE
4648 boulevard Saint-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1Y6
Tél : 819 479-3737
www.epoxypro.ca

Epoxy Pro Inc.

Réparation de fosses à fumier et purin partout au Québec!

30 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 30 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

196067

Un modèle de ventilation hybride

■ Voici un modèle d'étable qui marie ventilation naturelle et ventilation à pression positive.

L'élaboration du système de ventilation constitue un des plus grands défis dans la conception d'une étable. Lors du Colloque sur la santé des bovins

laitiers tenu en novembre dernier, le Dr Gordie Jones a proposé un nouveau concept de ventilation. Qualifié d'hybride, ce concept combine ventila-

tion naturelle et ventilation à pression positive.

Voici une brève description du concept de ce vétérinaire établi au Wisconsin. Tant que la température intérieure est inférieure à 20 degrés, c'est la ventilation naturelle qui prévaut. Celle-ci est assurée par des ouvertures latérales et par une ouverture de façade à la longueur du bâtiment.

À 20 degrés et plus, les rideaux se referment et la ventilation positive prend le relais. La particularité des ventilateurs, c'est qu'ils sont encastrés



Les rideaux se relèvent quand les ventilateurs se mettent en marche. La sortie de l'air est assurée par une ouverture d'un mètre au faite et, dans une moindre mesure, par les portes du bâtiment.



Le Dr Jones dispose un ventilateur d'un mètre de diamètre à tous les trois mètres.

dans les murs latéraux, au-dessus des rideaux. Inclines de 20 degrés vers le bas et espacés de trois mètres, ces ventilateurs d'un diamètre d'un mètre soufflent l'air dans le bâtiment et non vers l'extérieur. Leur inclinaison fait en sorte que l'air est dirigé vers les deux rangées de logettes tête à tête situées à proximité. Ils assurent 40 à 60 changements d'air par heure.

Le modèle d'étable présenté par le Dr Jones, qui œuvre à la fois comme consultant et comme producteur, comporte au total quatre rangées de logettes séparées par une allée centrale. Précisons qu'il s'agit d'une étable froide.

En concevant son étable hybride, le vétérinaire voulait corriger les faiblesses associées aux autres systèmes de ventilation. Des faiblesses que l'expert en confort et bien-être de Lactanet, l'agronome Steve Adam, a bien décrites dans une infolettre publiée par cette organisation en avril 2019. En ventilation naturelle, l'effet de cheminée faiblit par temps chaud, car le différentiel de température entre l'intérieur et l'extérieur s'amenuise et peut même disparaître. De plus, les journées très chaudes tendent à être moins venteuses.

En ventilation tunnel, les équipements (murets, robot de traite, etc.) et les vaches font obstacle au vent. De plus, les entrées d'air ne sont pas

nécessairement situées vis-à-vis des vaches.

Enfin, en ventilation transversale, l'air passe par-dessus les vaches. Il peut également se diriger vers les corridors et les passages. En outre, le muret de la mangeoire dévie le courant d'air vers le plafond.

« Quand j'ai pris connaissance du concept de ventilation proposé par Gordie Jones, déclare Steve Adam, mon premier réflexe a été de me dire qu'il venait résoudre le problème de changement d'air qui survient souvent par temps chaud dans une étable à ventilation naturelle. Un problème qu'on retrouve aussi avec les ventilateurs de plafond, car on brasse de l'air pour rafraîchir les animaux, mais on ne change pas nécessairement d'air. »

Au départ, le spécialiste a craint que la facture monte très vite avec ce système, car il suppose l'installation d'un nombre élevé de ventilateurs. Mais il s'est ensuite ravisé. « Gordie Jones a calculé que son système ne revient pas plus cher que si on installe des ventilateurs-paniers au-dessus des logettes, et cela me paraît avoir du sens », dit-il.

Une question fondamentale demeure : le système du Dr Jones convient-il à une étable chaude? Steve Adam croit que oui, mais il souligne qu'il faudra adapter l'ouverture du faite. « Nos étables ne disposent pas

d'une ouverture d'un mètre comme son modèle, note-t-il. Si on aménageait une telle ouverture dans une étable chaude, il faudrait prévoir un mécanisme pour la refermer partiellement en hiver. Ou alors, il faudrait ajouter à nos sorties d'air habituelles des cheminées avec ventilateur. Quoiqu'il en soit, je suis sûr que les ingénieurs pourront trouver une solution. »

Par ailleurs, certains se demanderont si le modèle du vétérinaire américain pourrait s'appliquer à une étable à attaches. Steve Adam souligne qu'au moins deux conditions devront être remplies. D'une part, il faudra que l'étable soit munie d'un plafond cathédrale pour que la ventilation naturelle soit efficace. Et d'autre part, les ouvertures murales devront être à pleine hauteur, car les ventilateurs viendront bloquer une partie de cet espace.

Le spécialiste en confort et bien-être rappelle que selon la recherche, le stress thermique que subissent les vaches entraîne des pertes de lait variant de 10 à 40 %, dépendamment de la gravité du stress. D'où l'importance de leur offrir une bonne ventilation. « Sous nos conditions climatiques, précise-t-il, un vent de 5 à 7 kilomètres par heure ou de 300 à 400 pieds par minute sur le poil des vaches est nécessaire pour permettre un refroidissement adéquat en période de stress thermique. » ■

« C'est le jour et la nuit »

- Le système de ventilation de la Ferme Caribou enr. s'apparente à celui proposé par le D^r Jones et il s'avère très efficace.

L'inclinaison des ventilateurs leur permet d'aérer à la fois la première rangée de logettes et les deux autres plus éloignées. Jasmin Mathieu a mesuré un vent de 200 pieds par minute à la troisième rangée.





Tout Le monde nous
Disait que ça ne
Pouvait Pas fonctionner
Parce qu'on n'avait Pas
assez De sorties D'air.

Cette entreprise située à Terrebonne, près de Montréal, a équipé l'étable des vaches en lactation de ventilateurs muraux inclinés qui soufflent vers l'intérieur. « L'idée nous est venue comme ça, raconte Jasmin Mathieu, le propriétaire. On n'était pas satisfaits de notre ventilation et on voulait essayer autre chose. »

Construite en 2010, l'étable compte 151 logettes réparties en six rangées. Au départ, elle disposait uniquement d'une ventilation naturelle avec des ouvertures latérales de 10 pieds et des cheminées sans ventilateur disposées aux 15 pieds. Le bâtiment possède une structure autoportante et une pente de toit de 3/12.

Dès que l'étable a été remplie au maximum de sa capacité, il est devenu évident qu'elle n'offrait pas une aération adéquate par temps chaud. On a donc installé au centre du bâtiment deux ventilateurs de plafond (Big Ass Fans) d'un diamètre de 25 pieds.

« C'a eu un effet positif sur la production du troupeau, dit Jasmin, mais on espérait mieux. » Ils ont donc ajouté au-dessus des logettes des ventilateurs de plafond de 18 pieds espacés de 40 pieds les uns des autres (centre à centre). Nouvelle amélioration de la production là encore, mais pas aussi forte qu'espéré. « Quand on se plaçait huit pieds à côté d'un ventilateur,



Les ventilateurs de plafond continuent de tourner même quand les ventilateurs muraux se mettent en marche.

observe le producteur, on ne sentait plus de déplacement d'air. Les vaches s'accumulaient sous les ventilateurs. On avait des queues écrasées tous les jours. »

C'est au début de l'été 2018 qu'ils ont installé des ventilateurs muraux dans la partie supérieure des ouvertures latérales de l'étable. Disposant de pales de 50 pouces, ces ventilateurs sont espacés de 12 pieds. Ils sont inclinés d'environ 20 degrés de façon à souffler sur la première rangée de logettes. Jasmin poursuit : « On y est allés à l'intuition, sans faire de calculs. Tout le monde nous disait que ça ne pouvait pas fonctionner parce qu'on n'avait pas assez de sorties d'air. »

Les ventilateurs muraux projettent l'air jusqu'à la troisième rangée de logettes. L'éleveur y a mesuré une vitesse de déplacement de 200 pieds par minute. « L'air sort beaucoup par les portes, qui sont toutes ouvertes. On peut facilement le voir parce que maintenant, ça sent le fumier dans la cour! », indique le copropriétaire de ce

troupeau dont la production atteignait, au moment de notre visite, 1,57 kg de gras par vache et par jour (deux traites, lait livré).

« C'est le jour et la nuit par rapport à ce qu'on avait avant, affirme-t-il. Il y a de l'air pur dans tout l'étable. Les vaches se couchent partout. On ne voit aucun animal qui pompe ou qui respire d'air vicié ni aucun poil humide. On a vu l'impact sur la performance du troupeau dès la première canicule de l'été 2018. Il n'y a eu pratiquement aucune baisse de production et la reproduction s'est maintenue. »

Soulignons que le système de la Ferme Caribou se démarque de celui proposé par le D^r Jones de deux façons. D'une part, les ventilateurs de plafond continuent de fonctionner même quand les muraux sont en marche. D'autre part, on ne ferme pas les rideaux. Cette dernière idée n'était d'ailleurs pas venue à l'esprit de Jasmin Mathieu et elle a piqué sa curiosité. « On va l'essayer! », a-t-il lancé. ■

Calculer le rendement des fourrages, ce n'est pas si compliqué



- Le calcul du rendement des fourrages peut d'abord sembler compliqué et laborieux. Pourtant, certains producteurs y parviennent sans trop de mal et considèrent cette information comme essentielle à la bonne gestion de leur entreprise. C'est notamment le cas de Gaétan Gaudreau, de la ferme Degau, à Neuville.

COMPTER CE QU'ON RÉCOLTE AU FUR ET À MESURE

À la Ferme Degau, le calcul des rendements en fourrages ne date pas d'hier. «D'aussi loin que je me souviens, dit Gaétan Gaudreau, nous avons toujours pesé nos balles, même avant de faire partie du groupe conseil en gestion. Évaluer correctement le poids des balles, c'est vraiment embêtant. En 2017, nous avons acheté une balance usagée qui nous a coûté 800 \$ pour les peser.»

Boîtes d'ensilage

Pour les ensilages d'herbe et de maïs entreposés en silos-tours, ils sont deux à compter les boîtes. Dans un calepin ou dans leur téléphone intelligent, ils notent simplement le nombre de boîtes récoltées pour chaque champ. Ensuite, à l'aide d'un chiffrier de Lactanet, ils évaluent facilement la quantité de matière sèche que contient une boîte, selon la taille des boîtes et la hauteur à laquelle elles sont remplies. En notant à quelle hauteur ils ont rempli leur silo, ils valident que la quantité calculée concorde avec la capacité du silo.

Petites balles

Les petites balles de foin sec sont comptées à voix haute par les ouvriers quand ils chargent les remorques pour la vente. Ensuite, les remorques sont pesées sur la balance de l'autoroute. Au pressage du foin, le nombre de balles est compté sur la presse et les quantités sont notées.



Grosses balles

En ce qui concerne les grosses balles carrées réalisées à forfait, de 6 à 10 balles sont pesées avec la balance de M. Gaudreau à chaque chantier de récolte et un échantillonnage est effectué afin de connaître la teneur en matière sèche des balles. Avant l'achat de la balance, les balles étaient pesées à l'écocentre.

CONNAÎTRE SES RENDEMENTS EN FOURRAGES. ÇA CHANGE QUOI?

Autant que possible, M. Gaudreau note ses rendements par champ. Cette



CONSTRUCTION SUPÉRIEURE. PERFORMANCES SUPÉRIEURES.



PS 235 & 242 PROSPREAD® ÉPANDEURS CONVENTIONNELS



- Épandage par hérissos horizontaux ou système vertical VertiSpread®
- Porte guillotine arrière robuste pour une meilleure gestion d'épandage*
- Grande sélection de trains de roue pour s'adapter à vos besoins
- Tablier à chaîne double pour un flux homogène et fiable vers les batteurs et une durée de vie plus longue

Capacité comble de 350 à 450 pi.cu

*Équipement de série sur le PS 242 avec système VertiSpread®

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ
www.kuhn.com



Machinerie JNG Thériault
Amqui

Centre Agricole

Coaticook
Neuville
Nicolet
Rimouski
Saint-Bruno
Saint-Maurice
Wotton

Agritibi R.H.
Gatineau

Les Équipements Colpron
Huntingdon
Sainte-Martine

Les Équipements Adrien Phaneuf

La Durantaye
Marieville
Shefford
Saint-Clet
Upton
Victoriaville

Claude Joyal
Lyster
Napierville

Saint-Denis-sur-Richelieu
Saint-Guillaume
Stanbridge Station

J. René Lafond
Mirabel

Machineries Horticoles d'Abitibi
Poularies

Machineries Nordtrac
Saint-Barthélemy
Saint-Roch-de-l'Achigan

Service Agro-Mécanique
Saint-Clément
Saint-Pascal

Services Agricole de Beauce
Saint-Georges
Sainte-Marie

Machinerie de Ferme Kuhn inc. • Sainte-Madeleine, QC • www.KUHN.com

206411



façon de faire lui permet de comparer ses champs entre eux et d'en discuter avec son conseiller en production végétale pour appliquer des mesures correctives, si nécessaire. Ainsi, en connaissant les rendements réels de ses champs, il peut effectuer un calcul représentatif du coût de production des fourrages, par l'entremise de sa conseillère en gestion.

SAVOIR SE SITUER ET PRIORISER SES ACTIONS

Connaître ses rendements et le coût réel de production des fourrages de la ferme permet à M. Gaudreau de com-



« À la ferme, quand on vend notre maïs sucré au kiosque, on sait ce qu'il nous coûte à produire. Pour les fourrages qu'on produit, c'est la même chose. On le vend à nos vaches. Il doit nous rester de l'argent, sinon ça ne nous donne pas grand-chose de travailler. »

TABLEAU 1. COÛTS DE PRODUCTION MOYENS DU FOIN ET DE L'ENSILAGE D'HERBE DE 2016 À 2018 (AGRITEL)

	ENSILAGE D'HERBE ET FOIN		
	20 % MEILLEURS	MOYENNE	20 % PIRES
Coûts de production, \$/t MS	157,0	235,0	350,0
Rendement, t MS/ha	7,4	6,3	5,2
Superficie, ha	80,3	75,0	65,8
Machinerie, \$/ha	476,0	608,0	784,0

TABLEAU 2. COÛTS DE PRODUCTION MOYENS DE L'ENSILAGE DE MAÏS DE 2016 À 2018 (AGRITEL)

	ENSILAGE DE MAÏS		
	20 % MEILLEURS	MOYENNE	20 % PIRES
Coûts de production, \$/t MS	135,0	183,0	261,0
Rendement, t MS/ha	14,6	12,8	10,5
Superficie, ha	24,1	23,8	21,2
Machinerie, \$/ha	769,0	979,0	1193,0

parer son entreprise avec les autres. Il précise: « Connaître mon coût de production des fourrages, c'est la même chose que connaître mon coût de production de légumes ou de maïs sucré. À la ferme, quand on vend notre maïs sucré au kiosque, on sait ce qu'il nous coûte à produire. Pour les fourrages qu'on produit, c'est la même chose. On le vend à nos vaches. Il doit nous rester de l'argent, sinon ça ne nous donne pas grand-chose de travailler. »

Puisque les coûts de production des fourrages actuels de la Ferme Degau se situent dans la moyenne, ce n'est pas un secteur pour lequel ils déploient beaucoup d'efforts pour l'instant. « Nos rendements sont supérieurs à la moyenne, et c'est ce que nous visons, soutient M. Gaudreau. Dans un premier temps, le fait de savoir où se situe la ferme nous permet de choisir où on va mettre nos efforts et où ce sera le plus payant de le faire. »

Actuellement, certaines réflexions sur la rentabilité d'avoir recours aux travaux à forfait ont été amorcées avec leur conseillère en gestion. Même si les idées apportées par les différents intervenants de la ferme ne sont pas toujours mises en application, elles sont réalisables lorsqu'on connaît ses chiffres. Ainsi, la prise de décision ne se fait pas à l'aveugle.

LE COÛT DE PRODUCTION DES FOURRAGES VARIE GRANDEMENT ENTRE LES ENTREPRISES

Selon la base de données d'Agritel (2018), le coût de production moyen de l'ensilage d'herbe et du foin est de 235 \$/t MS (Tableau 1). Celui-ci varie de 157 \$ à 350 \$/t MS chez les 20 % meilleurs et les 20 % pires respectivement. Cet écart s'explique en partie par un rendement plus élevé chez le groupe de tête ainsi qu'un coût de machinerie plus faible à l'hectare. Bien qu'on note une superficie légèrement supérieure pour le groupe de tête, celle-ci n'est pas la cause principale d'une diminution des coûts de production des fourrages.

Pour l'ensilage de maïs, l'écart entre les 20 % meilleurs et les 20 % pires s'amincit. Le coût de production moyen de l'ensilage de maïs est de 183 \$/t, passant de 135 à 261 \$/t chez les 20 % meilleurs vs les 20 % pires (Tableau 2). Encore une fois, le rendement plus élevé ainsi que des charges de machineries plus faibles expliquent une grande partie de la différence des coûts de production.

Ainsi, un rendement plus élevé augmente les chances d'afficher un coût de production intéressant.

LA FERME DEGAU EN QUELQUES MOTS

PROPRIÉTAIRES : les frères Gaétan et Stéphane Gaudreau

TROUPEAU : 85 têtes, dont 48 vaches logées en stabulation entravée

PRODUCTION LAITIÈRE : 10 640 kg lait/vache/année

CULTURES : 175 ha au total :

- 6 ha en culture maraîchère de maïs sucré et de légumes
- herbe et maïs entreposés dans 3 silos verticaux
- environ 5 000 petites balles carrées de foin sec pour la vente
- 450 grosses balles carrées de foin récoltées à forfait

UN MEILLEUR CONTRÔLE DE L'ENTREPRISE

Pour Gaétan Gaudreau, connaître ses rendements assure un meilleur contrôle de l'entreprise et permet de se situer par rapport aux autres. De plus, les données de rendement de l'entreprise contribuent au calcul du coût réel de production des fourrages. Ainsi, il peut mettre ses efforts aux bons endroits et placer ses priorités dans le bon ordre. ■

LE CHROME, VOTRE OUTIL POUR CONTRER LE STRESS THERMIQUE

**KemTRACE®
CHROMIUM**
Essentiel pour vous et votre exploitation.



L'IMPACT DU STRESS THERMIQUE

- Réduction de l'ingestion de matière sèche
- Réduction de la production de lait
- Réduction de la performance reproductive
- Augmentation de l'incidence de maladies^{1,2,3}

LES AVANTAGES DU CHROME

- Augmente la sensibilité à l'insuline et l'utilisation du glucose⁴
- Améliore l'ingestion de matière sèche pour maintenir la production de lait⁵

Dans un troupeau de 100 vaches, le stress thermique peut causer des pertes de lait pouvant totaliser **248 \$** par jour.⁶

KEMIN

888 467-0854
kemin.com/chrome

1. Fuquay et al., 1981. J. Anim. Sci. 1981;52:164-174.

2. Kadzere et al., 2002. Livest. Prod. Sci., 77(1): 59-91.

3. West et al., 2003. J. Dairy Sci., 86(6): 2131-2144.

4. Ominski et al., 2002. J. Dairy Sci. 85: 730-7.

5. Mertz, W. 1992. Biol. Trace Elem. Res. 32:3-8.

6. Kemin Internal Document, 15-00066.

© Kemin Industries, Inc. and its group of companies 2020. All rights reserved. ®™ Trademarks of Kemin Industries, Inc. U.S.A.

206066

Les productions supérieures

Productions acceptées en **JANVIER 2020** ayant une MCR cumulative de **1 064 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1 064 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE SENIOR 2 ANS	Dale Vista Perfecter Tulip (Bp) (Forever Schoon Perfecter) Ferme Dale Vista SENC, Brigham	110087662	03-19	2-336	10 895	5,18	3,42	327	409	339
AYRSHIRE JUNIOR 3 ANS	Forever Schoon Poise (Tb) (Plein Soleil Hockey-Et) Ferme Ayr-Ouelle enr., Rivière-Ouelle	12332255	03-19	3-170	12 359	4,6	3,61	351	392	384
AYRSHIRE ADULTE 5 ANS +	Bellevue Du Lac Warner Missya (Tb) (Des Coteaux Warner) Ferme Bellevue du Lac SENC, Lambton	108574023	03-19	5-180	12 867	4,95	3,5	325	395	346
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Progenesis Exactly Lara (Tb) (Holyland Elite Exactly-Et) Ferme Séric inc., Napierville	110170779	11-18	1-331	13 677	4,63	3,54	353	440	390
	Seric Duke Sisi (Bp) (S-S-I Montross Duke-Et) Ferme Séric inc., Napierville	110482443	03-19	1-361	15 255	3,62	3,01	399	391	376
	Niagareth Octane Lome (Bp) (Stantons High Octane) Ferme Sylvain Laquerre inc., Saint-Casimir	110411492	12-18	2-14	13 386	4,94	3,77	331	444	388
	Delarosiere Onedirect Visite (Bp) (Gregori One Direction) Ferme Germiquet inc., Roxton Falls	110136487	02-19	1-350	15 211	3,55	3,12	394	378	385
	Beaucoise Duke Ronde (B) (S-S-I Montross Duke-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	110618827	04-19	1-301	13 194	4,16	3,37	361	407	383
	Monyka Dempsey Blosy A (Bp) (Lirr Drew Dempsey) Les Fermes Gasser, Pike River	109868043	09-18	1-347	13 087	4,4	3,76	338	397	397
	Arla Doorman Chancelle (Bp) (Val-Bisson Doorman) Ferme Arla, Saint-Césaire	110385483	03-19	1-364	13 471	4,16	3,44	352	398	380
	Rainholm 1st Grade 6978 (Farnear-Tbr Bh 1st Grade-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110216978	04-19	1-280	13 790	3,6	3,16	377	369	376
	Rainholm Sahara 6930 (Edg Tango Sahara 57546-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110216930	02-19	1-302	14 928	3,11	3,03	401	337	383
	Arla Novo Windy (Bp) (Progenesis Novo) Ferme Arla, Saint-Césaire	110385484	03-19	1-364	14 411	3,46	3,25	377	353	384
	Plainelac Jett Air Damyra (Bp) (Sildahl Jett Air-Et) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	109689697	05-18	1-336	13 848	3,79	3,09	371	378	360
	Arla Gold Ship Menorique (Tb) (Mr Chassity Gold Chip-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	110385480	03-19	2-16	13 761	4,15	3,15	354	397	350
	Royolait Atlas Calumet (Bp) (Larcrest Calumet-Et) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	110033298	03-19	2-17	13 376	4,1	3,48	344	381	375
	Lareleve Montana 673 (Bp) (Ihg Montana-Et) Ferme Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110263883	01-19	2-23	14 815	3,56	3,13	372	359	368
	Nauly Jacey Alissya (Bp) (Coyne-Farms Jacey Cri-Et) Ferme Nauly 2001 inc., Tingwick	109725959	02-19	2-60	15 244	3,29	3,06	383	341	370
	Provetaz High Octane Belrose (Tb) (Stantons High Octane) Ferme Provetaz inc., Compton	110278500	01-19	2-11	14 581	3,55	3,24	366	352	375
	Raypel Duke S 455 (Bp) (S-S-I Montross Duke-Et) Ferme Raymond Pelletier et Fils, Saint-Simon-de-Bagot	110455542	03-19	2-69	14 047	4,04	3,23	351	383	357
	Sauvageau Sympatico Roxy (B) (Dymenthholm S Sympatico) Ferme Sauvageau inc., Saint-Thuribe	110051346	03-19	1-353	13 831	3,86	3,07	361	379	348
	Germec Allstars Redhotred (B) (Charpentier Redhot Red) Ferme Germec, Hérouxville	110315133	01-19	1-320	13 194	3,86	3,46	346	361	375
	Arla Mccutchen Papiilique (Bp) (De-Su Bkm Mccutchen 1174-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	110333227	02-19	2-152	13 730	4,21	3,55	330	378	372
	Arla Doorman Papibrie (Bp) (Val-Bisson Doorman) Ferme Arla, Saint-Césaire	110333245	02-19	2-58	12 971	4,37	3,56	325	386	367
	Seric Detour Talita (Bp) (Ronelee Midnight Detour-Et) Ferme Séric inc., Napierville	110170778	03-19	2-89	13 405	4,17	3,45	335	378	365
	Beaucoise Silver Raki (Bp) (Seagull-Bay Silver-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	110394274	01-19	1-354	12 772	4,27	3,59	326	376	369
	Boisblanc Doorman Lauren (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Boisblanc Holstein, Saint-Justin	110431052	03-19	2-57	11 680	5,39	3,67	296	432	343
	Ythebe Euclid Stella (Bp) (Silverridge V Euclid) Ferme Louanco-9316-0554 Québec inc., Saint-Michel-de-Bellechasse	109344100	03-19	1-303	13 264	3,84	2,96	360	372	333

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
	Drebert Sympatico Aboule (Bp) (Dymentholm S Sympatico) Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	109861882	01-19	2-91	15 029	3,29	3,17	367	328	369
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Guyette Dorcy Madel (Bp) (Coyne-Farms Dorcy-Et) Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet	109444274	07-18	2-354	17 054	4,81	3,42	398	513	420
	Lareleve Superman 627 (Tb) (Rh Superman-Et) Ferme Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109545113	10-18	2-270	17 723	4,05	3,28	398	429	409
	Beaucoise Altastratify Popy (Tb) (Bush-Bros Altastratify-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	109935440	01-19	2-323	17 120	4,01	3,47	381	413	418
	Front View Reginald Melodie (Tb) (Regancrest Reginald-Et) Ferme Verhaegen inc., Clarenceville	108824539	05-17	2-338	15 190	4,75	3,44	350	448	376
	Rainholm Armour 9409 (Boldi V Armour) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109729409	03-19	2-303	14 701	4,51	3,52	338	412	375
	Beaucoise Glamor Poma (Tb) (Ihg Glamor-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	110151334	03-19	2-221	14 542	4,32	3,54	342	400	381
	Riverouge Whitesire Ananas (Tb) (Riethil Whitesire-Et) Ferme Isabelle, Coteau-du-Lac	110010785	04-19	2-232	15 487	3,75	3,16	368	372	367
	Noelidase Anabelle Mccutch (Tb) (De-Su Bkm Mccutchen 1174-Et) Ferme N.M. Maheux Fils inc., Sainte-Marie	109722480	03-19	2-357	14 758	4,57	3,35	331	412	348
	Rainholm Superman 9380 (Rh Superman-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109729380	03-19	2-339	15 853	3,73	3,31	355	360	370
	Purstein Superpower Beauty (Bp) (Misty Springs Superpower) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	109539409	01-19	2-364	15 373	4,12	3,4	339	379	363
	Robertin Superpower Thenie (B) (Misty Springs Superpower) Ferme Robertin inc., Saint-Pie	109674799	08-18	2-355	15 925	3,54	3,2	369	348	364
	Hardy Wickham Babet (Tb) (Silverridge V Wickham) Ferme laitière Ambioie inc., Mirabel	109479283	09-18	2-335	14 448	4,57	3,41	325	395	344
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Desleduc Doorman Leanna (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Desleduc Gms SENC, Thurso	109417874	01-19	3-123	17 949	4,78	3,29	379	493	391
	Arla Dempsey Florilune (Tb) (Lirr Drew Dempsey) Ferme Arla, Saint-Césaire	109692309	01-19	3-100	18 870	3,97	3,3	401	433	415
	Ringo Coffee Tonka (Bp) (Claynook Tonka) Ferme F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	109789397	12-18	3-35	19 608	3,22	3	416	363	393
	Lareleve 605 (Bp) (De-Su Mg Davinci 11288-Et) Ferme Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109545091	02-19	3-146	16 602	4,48	3,28	352	429	363
	Arcroix H.Octane Jadissa (Tb) (Stantons High Octane) Ferme Arthur Lacroix Itée, Saint-Michel-de-Bellechasse	109913600	03-19	3-61	16 769	3,97	3,1	364	394	354
	Buroco Bradnick Charity (Tb) (Regancrest-Gv S Bradnick-Et) Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines	109390572	12-18	3-71	16 403	4,39	3,21	345	411	347
	Lareleve Supershot 626 (Tb) (Cogent Supershot) Ferme Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109545112	02-19	3-6	19 121	2,2	3,17	419	251	418
	Drebert Fork Blondie (Bp) (De-Su Fork-Et) Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	109322464	12-18	3-113	17 241	3,88	3,1	360	378	349
	Desartisans Jenkins Lolita (Bp) (De-Su Mcc Jenkins 11447-Et) Les Fermes J.-C. Lafortune et Fils, Saint-Roch-de-L'Achigan	108317355	05-18	3-77	15 825	4,04	2,99	354	387	328
	Loasis Super Power Larissa (Tb) (Misty Springs Superpower) Ferme Arthur Lacroix Itée, Saint-Michel-de-Bellechasse	109589676	03-19	3-255	15 962	5,05	3,31	332	455	348
	Wallu Slade Darla (Tb) (Benner Slade) Ferme Wallu inc., Sainte-Julienne	109169805	03-19	3-235	16 241	4,14	3,49	340	382	375
	Charpentier Superman Ariana (Tb) (Rh Superman-Et) Ferme Charpentier enr., Sawyerville	109565560	04-19	3-196	14 569	4,59	3,59	311	389	351
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Jmj Avalanche Lieltaz (Bp) (Silverridge Avalanche) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	109299552	03-19	4-88	16 850	5,38	3,7	336	492	397
	Parkhurst Fever Dream (Tb) (Crackholm Fever) Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage	108023471	03-19	4-73	16 481	5,35	3,4	329	479	357
	Beaucoise Commander Palma (Bp) (Larcrest Commander-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	109244336	04-19	4-72	18 339	3,65	3,17	373	370	375
	Denika Enforcer Candy (Tb) (Mr Lookout P Enforcer-Et) Ferme Laitxpert inc., Saint-Marc-de-Figuery	108807061	03-19	4-81	17 810	3,64	3,32	355	352	376
	Riverouge Dorcy Marinara (Bp) (Coyne-Farms Dorcy-Et) Ferme Isabelle, Coteau-du-Lac	108752366	08-18	4-64	17 198	3,71	3,24	361	356	362
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Arla Fever Jennye (Ex) (Crackholm Fever) Ferme Arla, Saint-Césaire	108342968	02-19	4-244	18 110	4,43	3,36	351	425	378
	Lareleve Jacey 542 (Bp) (Coyne-Farms Jacey Cri-Et) Ferme Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109044882	02-19	4-236	18 533	3,71	3,1	360	364	357
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Bergitte Facebook Halena (Tb) (Marbri Facebook) Ferme Bertrand Boutin et Fils inc., Saint-Georges-de-Beauce	106364256	03-19	7-67	23 507	4,64	3,12	440	559	442
	Gen-I-Beq Sympatico Alysou (Tb) (Dymentholm S Sympatico) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	108023400	01-19	5-268	16 308	7,27	3,61	303	598	352
	Buroco Gerard Tara (Bp) (Schillview Oman Gerard-Et) Ferme Buroco inc., Beauceville	107521513	03-19	7-85	21 436	4,08	3,03	402	449	391
	Clovis Manoman Specimen (Ex) (Long-Langs Oman Oman-Et) Ferme Clovis Holstein inc., Saint-Alexandre-de-Kamouraska	106700327	01-19	8-104	19 648	3,93	3,38	361	388	395
	Delepinette Ritou Snowload (Ex) (Glen-Toctin Snowload-Et) Ferme Adélar Poulin et Fils inc., Scott-Jonction	108343232	12-18	5-72	18 786	4,49	3,32	347	424	369
	Royvel Manifold Car (Bp) (Mainstream Manifold) Templewood, Howick	11132185	10-18	7-351	20 619	3,62	3,18	379	370	386
SUISSE BRUNE SENIOR 4 ANS	Brown Heaven J Fancy Et (Ex) (Jolahofs Polo Jongleur Et *Tm) Ferme Brown Heaven SENC, Verchères	107363037	07-18	4-311	14 296	4,97	3,53	348	433	350

Concours Lait'xcellent 2019

- Le travail accompli par les producteurs au cours de la dernière année pour obtenir un lait de qualité a été reconnu avec l'édition 2019 du concours *Lait'xcellent*.

LES GAGNANTS DU VOLET EXCELLENCE

Le volet Excellence de ce concours a pour objectif de reconnaître les fermes qui obtiennent les meilleurs résultats en qualité dans chacune des régions ainsi qu'à l'échelle provinciale.

Le nom des gagnants provinciaux de ce volet a été dévoilé le 1^{er} mai dernier. Il s'agit de :

- Georges Beaupré et Micheline Girard, Ferme Beaux-Prés enr., Lait'xcellent d'or
 - Maxime Boutin, Ferme Martin et Renaud Boutin inc., Lait'xcellent d'argent
 - Georges Lebel, Micheline Lavoie et Patrick Lebel, Ferme G.M. Lebel inc., Lait'xcellent de bronze
- Vous trouverez d'ailleurs dans les pages qui suivent une présentation des gagnants de ce volet.

LE VOLET DISTINCTION

Le volet Distinction du concours *Lait'xcellent* a comme objectif de reconnaître toutes les fermes qui obtiennent de très bons résultats en qualité.

CERTIFICATS TRÈS GRANDE DISTINCTION

Cette année, des certificats Très grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 10 000/ml; aucun résultat supérieur à 30 000/ml.
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 150 000/ml; aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

CRITÈRES DE SÉLECTION 2019 POUR LES VOLETS EXCELLENCE, DISTINCTION ET AMÉLIORATION

En 2019, les fermes sélectionnées pour le concours Lait'xcellent devaient respecter les critères suivants :

- Le lait ne doit pas avoir été refusé à la ferme.
- Le lait collecté et livré doit en tout temps être exempt d'antiseptiques, d'antibiotiques et d'autres produits chimiques ou biochimiques étrangers à la nature du lait.
- Le lait collecté et livré ne doit en aucun temps être adultéré par l'eau.
- La ferme doit être certifiée Lait canadien de qualité (LCQ).
- Le producteur doit présenter un minimum de 9 résultats sur 12 analyses mensuelles en cellules somatiques et en bactéries totales.



Joseph Edmond Paquet et Doréane Villeneuve, propriétaires, François Paquet (employé/relève), sa fille Kellyane Paquet et sa conjointe Alexandra Marcil de la Ferme Jédoré de Saint-Prime.



Éliane Guimond, Josée Rodrigue, Jean-Michel Gosselin, Julien Guimond, Benoit et Benjamin Guimond, Stéphane Brisson et Jacques Guimond de la Ferme Guimond et Fils inc. de Rimouski.

Le 1^{er} mai dernier, un tirage au sort de deux bourses de 750 \$ a été effectué par des employés des PLQ, sous la supervision de la vérificatrice interne, parmi les fermes ayant obtenu un certificat Très grande distinction. Les gagnants sont Ferme Jédoré, de Saint-Prime, dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, et Ferme Guimond et Fils inc., de Rimouski, dans la région du Bas-St-Laurent. La liste des fermes qui ont reçu un certificat Très grande distinction est publiée en page 28.

CERTIFICATS GRANDE DISTINCTION

Cette année aussi, des certificats Grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 25000/ml; aucun résultat supérieur à 40000/ml.
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 200 000/ml; aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

VOLET AMÉLIORATION

Le volet Amélioration vise à reconnaître les efforts accomplis par les producteurs qui ont connu une bonne amélioration de leurs résultats en qualité.

Pour obtenir un certificat dans ce volet, il faut que :

- le pointage de la ferme, calculé avec la formule du volet Excellence, ait augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente;
- les trois derniers résultats soient conformes en bactéries totales et cellules somatiques. ■

Félicitations à tous!

Après l'argent, l'or pour Ferme Beaux-Prés enr.

- Après avoir remporté l'argent l'an dernier, Micheline Girard et Georges Beaupré, de la Ferme Beaux-Prés de Saint-Vianney dans la région du Bas-Saint-Laurent, ont reçu cette année le Lait'xcellent d'or provincial.

Ils obtiennent ainsi les grands honneurs grâce à une moyenne annuelle de 3 500 bactéries totales/ml et de 40 090 bactéries totales/ml. En plus d'un trophée, ils ont reçu une bourse de 2 000 \$.

Georges et Micheline sont propriétaires de l'entreprise depuis 1987. Malheureusement, le 11 novembre dernier, un incendie a complètement ravagé les installations et décimé tout le troupeau. Pour l'instant, les propriétaires sont à évaluer ce qu'ils feront avec l'entreprise.



Georges, Micheline et Joseph.

Le plus jeune de leurs trois fils, Joseph, travaille avec eux. Il est la troisième génération à la ferme. Il s'occupe d'ailleurs plus particulièrement du troupeau.

Pour lui et ses parents, la qualité du lait passe principalement par la santé des animaux. D'ailleurs, maintenir le comptage leucocytaire à un niveau le plus bas possible fait partie des objectifs de l'entreprise. Comme leur production laitière est certifiée biologique, et que leurs moyens d'intervention sont limités en matière de santé, ils travaillent beaucoup en mode prévention. La mammite est surveillée rigoureusement. Après le vêlage, on procède toujours à un test de CMT.

Pour les Beaupré Girard, qualité et santé vont aussi de pair avec la propreté des stalles et de l'environnement. La qualité de la litière de paille et de ripe de bois est donc un incontournable. Celle-ci est nettoyée régulièrement pendant la journée. La paille est d'ailleurs récoltée par temps sec pour éviter les risques de moisissures.

Une ventilation adéquate pendant l'été fait partie des éléments qui contribuent non seulement au confort, mais aussi à la qualité du lait. Joseph vous dira qu'au lieu de se battre contre la chaleur, la vache peut ainsi mieux combattre les pathogènes. Il veille aussi



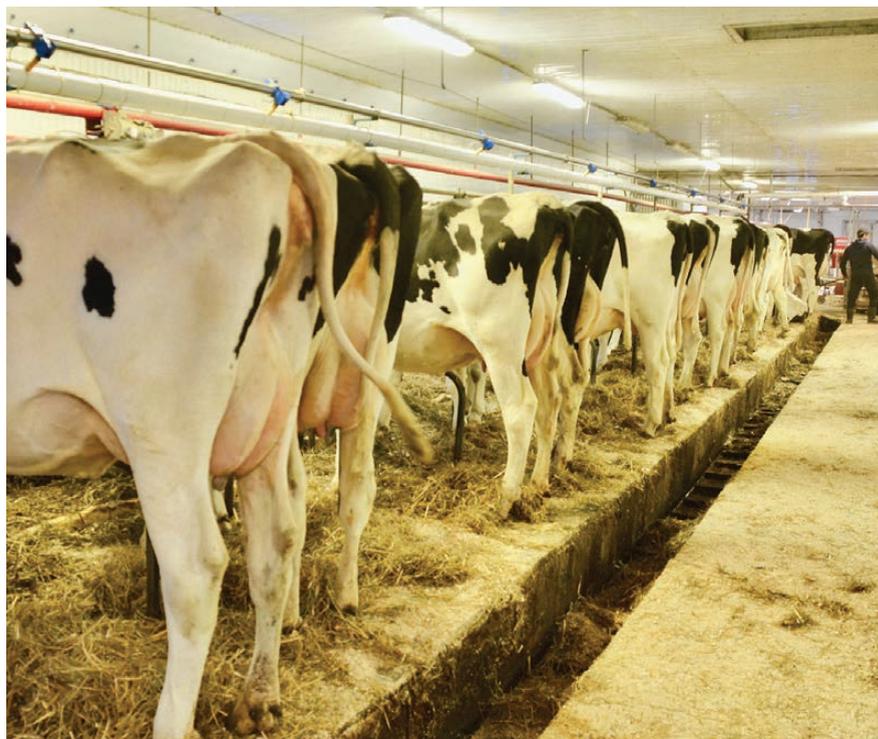
à ce qu'il n'y ait pas de surtraite. Il enlève la trayeuse dès que le lait arrête de couler. Dans sa routine de traite, Joseph fait les premiers jets, nettoie avec une serviette humide et attend une minute avant de poser la trayeuse.

Santé et qualité du lait allant de pair, cet aspect fait partie des priorités du programme de sélection génétique à la ferme. Comme la ferme est bio, les vaches vont à l'extérieur pendant l'été. Elles sortent de nuit, parce que le jour, elles sont plus confortables à l'intérieur en raison de l'ombre, de la ventilation et de l'absence de mouches.

L'automne dernier, au moment du sinistre, le troupeau comptait 60 têtes, dont 35 vaches en lactation. La majorité des sujets étaient des holsteins, avec quelques jersey.

Sur les quelque 117 ha de terre, 16 servent au pâturage. Les propriétaires cultivent de l'avoine comme céréale ainsi que du mil et du trèfle rouge en guise de foin. Il n'y a pas d'autre production que le lait et les grandes cultures. L'entreprise est certifiée bio depuis 2006.

L'an dernier, la Ferme Beaux-Prés a remporté l'argent à l'échelle provinciale au concours Lait'xcellent. À l'échelle régionale du concours, l'entreprise a déjà récolté deux très grandes et une grande distinction. À deux reprises, elle a terminé deuxième au Québec pour Lait'xcellent bio, soit en 2014 et en 2017. ■



La Ferme Martin et Renaud Boutin inc. reçoit le Lait'xcellent d'argent

- **Maxime Boutin de la Ferme Martin et Renaud Boutin inc. de Saint-Georges dans la région de Chaudière-Appalaches-Sud a reçu le Lait'xcellent d'argent provincial avec une moyenne par ml de 3833 bactéries totales et 45 750 cellules somatiques. En plus d'un trophée, Maxime a aussi reçu une bourse de 1 500 \$.**

À la ferme, une bonne gestion de la litière, composée de ripe de bois et de paille, est un élément essentiel pour obtenir un lait de qualité. Tous les matins, la litière est balayée depuis le devant de la stalle jusqu'au dalot. Pour Martin, « du lait laissé dans de la litière, c'est une culture de bactéries incroyable ». Quand la température

dépasse les 25 °C à l'intérieur de l'étable, on ajoute un produit asséchant et stabilisateur de pH à la litière.

Une vache atteinte d'une mammite sera traitée à part, à la fin. L'unité de traite sera nettoyée à l'eau chaude avec du savon, trempée ensuite dans une chaudière contenant de l'eau et de l'iode et ensuite rincée dans une chau-

dière d'eau propre. Dans le cas d'une mammite aiguë, sa stalle sera lavée et désinfectée. Toutes les vaches dont le CCS dépasse 100 000 sont identifiées à l'aide d'un petit carton orange. Un bain de trayon prétraite et un bain de trayon après traite sont appliqués à chaque vache.

On suit aussi régulièrement les résultats de qualité sur le site Extranet des PLQ. Si un résultat est plus élevé, on cherche à savoir qu'elle est la cause et la vache à la source de cette hausse.

En plus de garder les animaux le plus propre possible, un scellant à trayon est utilisé lors du traitement au tarissement. Les recommandations du spécialiste en système de traite sont suivies à la lettre.

À la Ferme Martin et Renaud Boutin, la qualité, c'est aussi un travail d'équipe. Troisième génération à la ferme, Maxime a acheté les parts de son père Martin et de son oncle Renaud en décembre dernier, tous deux continuant quand même à travailler dans l'entreprise. Solange Labbé, la mère de Maxime, prête aussi main-forte.

Maxime et sa conjointe Emmanuelle Plante, qui travaille à l'extérieur, sont les parents d'Alexis, 4 ans.

À la Ferme Martin et Renaud Boutin, le troupeau holstein regroupe quelque 165 têtes holsteins pur-sang, dont 72 vaches en lactation gardées en stabulation entravée. On fait aussi la vente de sujets à d'autres producteurs.

Sur les 93 ha de terres, on y cultive du maïs fourrager sur 16 ha, des céréales pures sur 10 ha, de la luzerne sur 26 ha et du foin sur 41 ha.

Depuis les dix dernières années, la Ferme Martin et Renaud Boutin inc. s'est retrouvée à autant de reprises parmi les 25 entreprises québécoises affichant les meilleurs résultats de qualité au concours Lait'xcellent. ■



Martin, Maxime et Renaud Boutin.

Le Lait'xcellent de bronze à la Ferme G.M. Lebel

- Gilles Lebel, sa conjointe Micheline Lavoie et leur fils Patrick de la Ferme G.M. Lebel inc. de Sainte-Justine dans la région de Chaudière-Appalaches-Sud ont remporté le Lait'xcellent de bronze provincial avec une moyenne par ml de 4667 bactéries totales et 43000 cellules somatiques. En plus d'un trophée, ces propriétaires ont aussi reçu une bourse de 1000 \$.

Pour Patrick, la qualité du lait, c'est d'abord et avant tout une question d'hygiène, de surveillance et de présence dans l'étable. Il essaie de voir tout ce qui pourrait clocher et de maintenir la propreté non seulement des animaux et leur espace, mais aussi de l'équipement et des installations. La litière de ripes de bois est toujours propre et changée si elle est humide. Il est important que les animaux restent le plus au sec possible.

On prend aussi les précautions nécessaires pour contrer les cas de mammite. On fait donc systématiquement le test de CMT à chaque vache nouvellement vèlée. Si une vache est infectée, elle est identifiée, isolée et traitée. Son lait est tiré à part et jeté. Que ce soit à l'aide du contrôle laitier ou de l'Extranet des Producteurs de lait du Québec, on surveille régulièrement les résultats de qualité. On essaie toujours de trouver la source du problème s'il y a lieu.

L'horaire de traite est bien respecté. Les mesures d'hygiène comme le port des gants et les bains de trayons prétraite et post-traite sont toujours appliquées. Les premiers jets sont faits dans une tasse-filtre avant chaque traite. Le pis est lavé et essuyé avec un papier propre pour chaque vache.

Bref, à la ferme G.M. Lebel., la qualité du lait est un travail de tous les jours.

Gilles et Micheline ont acheté la ferme d'un étranger en 1989. À l'époque, Gilles était entrepreneur en construction. Patrick s'est associé à ses parents en 1998. Le troupeau holstein pur-sang de l'entreprise compte 115 têtes, dont une cinquantaine de vaches en lactation. Sur les quelque 110 ha de terre, 71 sont consacrés à la culture de l'ensilage de foin et de maïs. Le reste des superficies est boisé.

La ferme G.M. Lebel inc. a remporté le Lait'xcellent d'or provincial à l'édition 2007. Depuis, l'entreprise s'est retrouvée à huit reprises parmi les cinquante premiers au Québec à ce même concours, obtenant du même coup autant de certificats Très grande distinction. ■



Patrick Lebel, Jamie Thorne, la petite Romy, Émile et Noah Lebel.

CONCOURS LAIT'XCELLENT 2019 • LISTE DES GAGNANTS D'UN CERTIFICAT

TRÈS GRANDE DISTINCTION

En 2019, ces fermes ont obtenu une moyenne de bactéries totales inférieure à 10 000/ml et aucun résultat supérieur à 30 000/ml ainsi qu'une moyenne en cellules somatiques inférieure à 150 000/ml et aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

ESTRIE

- Ferme Turcotte enr.**
Dudswell
- Ferme Filiale St-Ludger inc.**
Saint-Ludger
- Ferme Jovigny inc.**
Nantes
- Ferme Fontaina SENC**
Saint-Malo
- Ferme Yves Boisvert**
East Angus
- Ferme Javie inc.**
Wotton
- Ferme Daniel & Johanne Bombardier**
Maricourt
- Ferme S.C. Simard et Fils enr.**
Cookshire-Eaton
- Ferme Melga inc.**
Dixville
- 2857-0745 Québec inc.**
Ayer's Cliff
- Ferme Maluval SENC**
Saint-Adrien
- Ferme Son'y inc.**
Windsor
- Ferme Genoit Pro-Lait inc.**
Saint-Ludger
- Ferme Julien Lévesque et Fils inc.**
Coaticook
- Ferme Vimo 2010 inc.**
Hatley
- Ferme Duteau SENC**
Saint-Herménégilde
- Ferme du Lac d'Argent enr.**
Marbleton
- Ferme Grandcoeur SENC**
Saint-Herménégilde
- Ferme Romaco inc.**
Saint-Herménégilde
- Ferme Leda SENC**
Lawrenceville
- 9069-4191 Québec inc.**
Saint-Malo
- Ferme H.L.R. Faucher inc.**
Saint-Ludger
- 3104-3052 Québec inc.**
Compton
- Ferme Pamada Holstein SENC**
Valcourt
- Ferme Ashby et Giroux inc.**
Coaticook

- Ferme Péro inc.**
Wotton
- Ferme Camille inc.**
Saint-Camille
- Ferme Nelson Vallée**
Frontenac
- Ferme Nantel SENC**
Nantes
- Ferme Marjo enr.**
Saint-Joseph-de-Ham-Sud
- Ferme A et H Bergeron SENC**
Saint-François-Xavier-de-Brompton
- Ferme Guyline SENC**
Lambton
- Ferme Normandin Gyvie inc.**
Val-Joli
- Ferme Lac Trois Milles enr.**
Sainte-Cécile-de-Whitton
- Ferme Séjour inc.**
Compton
- Ferme Routina inc.**
Coaticook
- Ferme Agribouf SENC**
Stornoway
- Teebrook Farm enr.**
Kingbury
- Ferme McKinven Callum**
Canton-de-Hatley
- Ferme S. & A. Hatch/
S. & A. Ferme Hatch Farm**
Ayer's Cliff
- Hodgdale Farm inc.**
Ulverton
- Ferme Butler & Fils inc.**
Sherbrooke
- Ferme Island Brook Ayrshires**
Cookshire-Eaton
- Ferme Valley Clan Farm inc.**
Compton

CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

- Ferme Fiset inc.**
Saint-Augustin-de-Desmaures
- Ferme Amantière inc.**
Deschambault
- Ferme Casino inc.**
Saint-Casimir
- Ferme Gillo**
Pont-Rouge
- Ferme Roger Bédard et Fils inc.**
Saint-Basile

- Ferme Basianne inc.**
Saint-Basile
- Ferme Hibou enr.**
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
- Ferme L'Estran inc.**
Deschambault-Grondines
- Ferme Patrick Dorval**
Saint-Augustin
- Ferme COMARO inc.**
Pont-Rouge
- Ferme René Matte**
Neuville
- Ferme Chatel inc.**
Boischatel
- Ferme Luc Richard**
Pont-Rouge

GASPÉSIE-LES ÎLES

- Ferme Soucy**
Nouvelle
- Ferme Baderi inc.**
Carleton

LANAUDIÈRE

- Ferme Josée et Sébastien inc.**
Sainte-Marcelline-de-Kildare
- Ferme J.G.M. Bouvier (2012) inc.**
Saint-Ambroise-de-Kildare
- Ferme Joseph Goulet & Fils inc.**
L'Assomption
- Ferme F. Bolduc et Fils inc.**
Saint-Jacques
- Ferme Karibel inc.**
Saint-Paul
- Ferme Dupas inc.**
La Visitation-de-l'Île-Dupas
- Francis Plante**
Saint-Cuthbert
- Ferme Denis Champagne et Fils**
Saint-Thomas
- Ferme Elijean inc.**
Saint-Ambroise-de-Kildare
- Ferme Deschênoise inc.**
Saint-Sulpice
- Ferme J. Bérard inc.**
Saint-Barthélemy
- Ferme Louis-Charles Parent inc.**
Saint-Ambroise-de-Kildare
- Les Entreprises agricoles Bri-Ho enr.**
Saint-Jacques

9216-5216 Québec inc.
L'Épiphanie

Les Fermes Jn-Claude Lafortune
et Fils inc.
Saint-Roch-de-l'Achigan

MAURICIE

Ferme Pierlie SENC
Saint-Adelphe

Ferme Ferlou enr.
Saint-Léon-le-Grand

Ferme Y. Lampron et Fils inc.
Saint-Boniface

Ferme Charles Charette et Fils inc.
Saint-Léon-le-Grand

Ferme L'Intruse inc.
Proulxville

Ferme Clauma (2007) inc.
Saint-Maurice

Ferme J.S. Savoie inc.
Saint-Justin

Ferme Gélanis inc.
Saint-Boniface

Ferme Fran-Claud inc.
Saint-Paulin

Ferme Denis Leblanc
Saint-Paulin

Ferme Pittet inc.
Saint-Tite

Ferme G A B Fournier inc.
Saint-Stanislas

Ferme Gadou inc.
Hérouxville

Ferme Danastar Holstein SENC
Saint-Léon-le-Grand

Ferme Pointue inc.
Saint-Maurice

Ferme Frédisa inc.
Yamachiche

Ferme Le Bourgeois inc.
Saint-Maurice

Ferme Bois-du-Merle SENC
Sainte-Anne-de-la-Pérade

Ferme Pinsonneault inc.
Saint-Maurice

Ferme Auger inc.
Saint-Léon-le-Grand

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Ferme Marguerite Paiement
(succession)
Mirabel

Ferme Okadale inc.
Oka

Ferme Prud'Homme et Fils SENC
Saint-Eustache

Ferme Okalac inc.
Oka

Ferme Kingsbury inc.
Saint-André-d'Argenteuil

Ferme laitière D'Argenteuil inc.
Saint-André-d'Argenteuil

Ferme Valdik inc.
Kiamika

Ferme 9001-8102 Québec inc.
Plaisance

2620-6532 Québec inc.
(Ferme Rossignol)
Mont-Laurier

Ferme Claude O'Sullivan
Mirabel

Ferme Cloutier et Frères SENC
Saint-André-d'Argenteuil

9247-9880 Québec inc.
Mirabel

Ferme Charby inc.
Mirabel

Ferme Desleduc G.M.S. SENC
Lochaber

Ferme Blondin sur la Côte inc.
Saint-Placide

Ferme Galactée inc.
Mirabel

Ferme La Sapinière SENC
Mirabel

Ferme LGR Chaumont et Frères inc.
Sainte-Anne-des-Plaines

Ferme Julien Huot SENC
Mirabel

Ferme 9049-5912 Québec inc.
Laval

Ferme laitière Ambijoie inc.
Mirabel

Ferme du Campus MacDonald
(Farm Center)
Sainte-Anne-de-Bellevue

Ferme James Hoare
Grenville-sur-la-Rouge

CENTRE-DU-QUÉBEC

Ferme Denis Desfossés
Sainte-Brigitte-des-Saults

Ferme Bilard inc.
Sainte-Séraphine

2974-3911 Québec inc.
Sainte-Perpétue

Ferme Claula (2008) inc.
Bécancour

Ferme Nyfeler Jakob & Verena
Saint-Pierre-les-Becquets

Ferme Jean-Baptiste inc.
Saint-Valère

Ferme Marifranc inc.
Saint-Norbert d'Arthabaska

Ferme Brasfort inc.
Saint-Pierre-Baptiste

Ferme Joystein inc.
Sainte-Clotilde-de-Horton

Ferme Norvanguy inc.
Saint-Félix-de-Kingsey

Ferme Renely (2009) inc.
Sainte-Monique

Ferme Gerville inc.
Baie-du-Febvre

Ferme Geneva Friola inc.
Sainte-Brigitte-des-Saults

Ferme Montplaisir inc.
Bécancour

Ferme Belleric inc.
Sainte-Hélène-de-Chester

Ferme Ruelys inc.
Sainte-Sophie-d'Halifax

Ferme Sonnalde inc.
Warwick

JML Holstein SENC
Sainte-Monique

Ferme Brigteve inc.
Sainte-Sophie-de-Lévrard

Ferme Huppain SENC
Saint-Rosaire

Ferme Vincy
Saint-Norbert-d'Arthabaska

Laurent Failletaz
Saint-Cyrille-de-Wendover

Ferme Centvin inc.
Saint-Léonard-d'Aston

Ferme Bertco inc.
Baie-du-Febvre

Ferme Philo inc.
Sainte-Sophie-de-Lévrard

Ferme Bélaro inc.
Princeville

Ferme Cordi SENC
Princeville

Ferme Beaudoin SENC
Durham-Sud

Ferme Bermoniel inc.
Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Ferme Schmucky inc.
Victoriaville

Ferme Lampardis inc.
Sainte-Séraphine

Ferme Douvert SENC
Saint-Wenceslas

Ferme Fortoise inc.
Saint-Pierre-Baptiste

Ferme Burri inc.
Maddington Falls

Ferme Walser et Fils inc.
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Ferme Arnita SENC
Saint-Félix-de-Kingsey

Ferme Girelou inc.
Saint-Wenceslas

Ferme Janid SENC
Sainte-Clotilde-de-Horton

Ferme Nortane inc.
Princeville

9050-3913 Québec inc.
Princeville

Ferme Greuter inc.
La Visitation

Ferme Yvanohe inc.
Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Ferme Victoria Holstein inc.
Victoriaville

Laireblanc inc.
Saint-Norbert-d'Arthabaska

Romarc Holsteins inc.
Plessisville

Ferme Francelin inc.
Saint-Albert

Ferme Ombre du Clocher inc.
Sainte-Cécile-de-Lévrard

Ferme Cortesi inc.
Saint-Pierre-les-Becquets

3102-4425 Québec inc.
Bécancour

9177-6674 Québec inc.
Sainte-Perpétue

Ferme Natsy SENC
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Ferme Louis Yves 2006 inc.
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Ferme Nollard 2012 inc.
Sainte-Brigitte-des-Saults

Ferme Pajean inc.
Lyster

Ferme Sélexie enr.
Ham-Nord

Ferme Lember (1998) inc.
Sainte-Cécile-de-Lévrard

9124-2610 Québec inc.
Sainte-Sophie-de-Lévrard

Ferme Deslu inc.
Chesterville

Daniel Fleurent
Saint-Léonard-d'Aston

Ferme Pariso inc.
Parisville

Ferme laitière Brisson et Fils inc.
Saint-Pierre-les-Becquets

Cansuisse inc.
Deschailions-sur-Saint-Laurent

Ferme J. B. Bourc inc.
Plessisville

Ferme Maxi (2009) inc.
Saint-Elphège

Olivier Thibodeau (Ferme Hollyann)
Saint-Norbart

Ferme Thurler inc.
Sainte-Brigitte-des-Saults

9108-1992 Québec inc.
Sainte-Cécile-de-Lévrard

Ferme Micha inc.
Laurierville

Ferme Melicska (1997) inc.
Saint-Germain-de-Grantham

Ferme Pelmer inc.
Plessisville

Ferme Jacmo inc.
Sainte-Sophie-de-Lévrard

Ferme Maupasan et Filles inc.
Durham-Sud

Ferme Érisa inc.
Saint-Ferdinand

9255-2306 Québec inc.
Saint-Zéphirin-de-Courval

Ferme Badat 2016 inc.
Kingsey Falls

Ferme Desaldi inc.
Saint-Félix-de-Kingsey

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Ferme Clarital inc.
Laverlochère

Ferme Carpentier et Fils inc.
Béarn

9356-7824 Québec inc.
(Ferme JMA Gauthier)
Lorrainville

Ferme Médosyl inc.
Laverlochère

9327-6335 Québec inc.
Latulipe

Ferme Harricana inc.
Val-d'Or

Ferme Bérichel et Fils 2007 inc.
Saint-Bruno-de-Guigues

Ferme Macten SENC
Macamic

Ferme familiale Lumar inc.
Nédélec

Ferme Mirolait inc.
Sainte-Gertrude-Manneville

9160-5006 Québec inc.
(Ferme Rose Haven)
Lorrainville

CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD

Ferme Bilogo 2010 inc.
Saint-Léon-de-Standon

Ferme Jolyvie inc.
Saint-Janvier-de-Joly

Ferme Chalyne enr.
Saint-Antoine-de-Tilly

Breu Karl et Theres Fuchs
Lotbinière

Ferme du Rocher (2016) inc.
Sainte-Louise

Ferme Claude & Richard Pelletier enr.
Sainte-Louise

Chouinard Sylvain
Saint-Aubert

Ferme Macy inc.
Saint-Raphaël

Ferme Yvan Lessard inc.
Saint-Anselme

Ferme Seigneuriale Gagné inc.
Cap-Saint-Ignace

Ferme R.D. Hince inc.
Saint-Léon-de-Standon

Ferme Jeco inc.
Saint-Michel

Ferme Arthur Lacroix Itée
Saint-Michel-de-Bellechasse

Ferme Joseph-Aimé Blais inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Bericlo inc.
Saint-Jean-Port-Joli

Ferme Maco SENC
Saint-Vallier

Ferme Réjo & Fils inc.
Honfleur

Ferme Ricagri inc.
Leclercville

9316-0554 Québec inc.
Saint-Michel-de-Bellechasse

Ferme Gauloise (2006) inc.
Montmagny

Ferme Renile enr.
Saint-Jean-Port-Joli

Ferme Raymond Bilodeau inc.
Saint-Michel-de-Bellechasse

Ferme Verjatin Holstein inc.
Saint-Gervais

Ferme Théberge 2015 inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Oakfield SENC
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Simark inc.
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme de la Route inc.
Sainte-Agathe-de-Lotbinière

Ferme Damibel inc.
Saint-Gervais

Ferme Sainte-Croix inc.
Sainte-Croix

Ferme Jolait inc.
Saint-Jean-Port-Joli

Ferme Claude Dupont & Diane Bouchard SENC
Saint-Pamphile

A & R Boulet inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Domio inc.
Saint-Gervais

Ferme Lait'Xpresso inc.
Joly

Ferme J.B.J. Duval inc.
Saint-Roch-des-Aulnaies

Ferme Litan inc.
Sainte-Claire

Ferme Delormière SENC
Honfleur

Ferme Monartin enr.
L'Islet

Delapaix Holstein inc.
Saint-Michel

Ferme M C Drapeau inc.
Saint-Nazaire-de-Dorchester

Ferme Vallier inc.
Saint-Vallier

Ferme Bélica SENC
Saint-Pamphile

Ferme des Etchemins inc.
Sainte-Claire

Ferme Bovila inc.
Saint-Agapit

Ferme Dynamiqua SENC
Cap-Saint-Ignace

Ferme Safranc
Saint-Michel

Ferme Dupont & Morin
Saint-Jean-Port-Joli

Ferme Belfleur 2008 inc.
Honfleur

Ferme Vaudreuil SENC
Lotbinière

Ferme C.L. Fortin inc.
Saint-Charles-de-Bellechasse

Ferme Bou-Chard enr.
Saint-Henri

Ferme Marivil inc.
Beaumont

Ferme Natalin inc.
Saint-Édouard

Paul-Émile Genest & Fils inc.
Saint-Antoine-de-Tilly

Roland Carrier
Saint-Agapit

Ferme Toutcourt SENC
Saint-Agapit

Ferme Norjen inc.
Lotbinière

Ferme Phychel enr.
Saint-Aubert

Ferme Laitmonde inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Belfast Holstein inc.
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Ferme Marty enr.
Sainte-Agathe

Ferme Riter (2010) inc.
Saint-Sylvestre

Ferme Durantaye enr.
La Durantaye

Ferme Lait Charest inc.
Saint-Flavien

Ferme La Sapinière Ayrshire inc.
Saint-Agapit

Ferme des Érables 1988 enr.
Saint-Marcel

Ferme Dokyane enr.
Honfleur

Ferme BR Dynamique inc.
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Ferme Carinan inc.
Saint-Henri

Ferme Rolandale enr.
Saint-Flavien

Ferme Marnipel SENC
Sainte-Louise

Ferme Maguila inc.
Saint-Charles

Ferme Carlin inc.
Lévis

Ferme Guimonnière SENC
Leclercville

Ferme laitière Maribert inc.
Leclercville

Ferme L'Oréal enr.
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Descam inc.
Sainte-Croix

Ferme Manic 2011 inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD

Ferme Vicain SENC
Saint-Éphrem-de-Beauce

Ferme Marijo inc.
Sainte-Marie

Ferme L'Oréal enr.
Saint-Bernard

Ferme M.C.P. SENC
Saint-Georges

Gagnonval inc.
Sainte-Hénédine

Ferme Drapeau et Fils
Sainte-Praxède

Ferme Cléoli inc.
Scott

Ferme Danco et Fils inc.
Saint-Séverin

Ferme du Bras inc.
Saint-Isidore

Ferme Alexandre Martineau inc.
Saint-Adrien-d'Irlande

Ferme Davelie inc.
Sacré-Coeur-de-Jésus

Ferme Franick inc.
Saint-Isidore

Ferme Niclau 2008 inc.
Saint-Joseph-de-Beauce

Ferme Magico inc.
Saint-Jules-de-Beauce

Ferme Ré-Ôme SENC
Sainte-Justine

Ferme Bourgival inc.
Sainte-Hénédine

Ferme Claude Maheux 2015 inc.
Saint-Odilon

Ferme B. Lehoux et Fils inc.
Saint-Elzéar

Ferme Lessard et Fils inc.
Saint-Joseph-des-Érables

Ferme Boutrin ltée
Sainte-Marguerite

Ferme 2 L (2015) inc.
Saint-Isidore

Ferme Julien Roy inc.
Adstock

Ferme Dulac enr.
Saint-Georges

Ferme Profusion Lait inc.
Saint-Bernard

Ferme Dulys L.Y.J. inc.
Saint-Frédéric

Ferme Adélard Poulin et Fils inc.
Scott

Drouin Martin
Saint-Éphrem-de-Beauce

Réal Roy & Fils inc.
Saint-Georges

Ferme 3 Chemins inc.
Saint-Bernard

Beaulain Holstein inc.
Saint-Georges-de-Beauce

Ferme Duhibou inc.
Saint-Lambert-de-Lauzon

Ferme Goulait-Gino inc.
Sainte-Marguerite

Ferme Berlyngo inc.
Saint-Simon-les-Mines

Ferme L'Épervière
Saint-Prosper

Ferme Jean-Guy Faucher & Fils inc.
Sainte-Marie

Ferme Raymond Drouin & Fils Ltée
Saint-Odilon

Ferme L & R Champagne inc.
Saint-Bernard

Ferme Rock Côté inc.
Thetford Mines

Ferme Destrempes SENC
Saint-Benoît-Labre

Ferme Bellerive inc.
Sainte-Marie

Ferme Larosière inc.
Saint-Isidore

Ferme Éloanne SENC
Saint-Prosper

Ferme Marnique enr.
Saint-Côme-Linière

Ferme Maroch & Fils inc.
Saint-Éphrem-de-Beauce

Ferme SAR 2019 inc.
Saint-Éphrem-de-Beauce

Ferme du Vieux Clocher SENC
Saint-Frédéric

Ferme Daccam inc.
Saint-Joseph-de-Beauce

Ferme Yvon Bisson
Beauceville

Ferme Louise Vachon
Saint-Frédéric

Ferme Counard enr.
Saint-Éphrem-de-Beauce

Ferme Loudai enr.
Saint-Simon-les-Mines

9176-8952 Québec inc.
Sainte-Rose-de-Watford

Ferme Yves Maheu SENC
Saint-Joseph-de-Beauce

Ferme Chanylag inc.
Saint-Isidore

Rodveil Holstein inc.
Saint-Simon-les-Mines

Ferme René & Richard inc.
Sainte-Marguerite-de-Dorchester

Yvon Marceau
Saint-Magloire

Ferme Miray inc.
Saint-Isidore

BAS-SAINT-LAURENT

Ferme Jolipré Holstein inc.
Saint-Moise

Ferme Johanois inc.
Saint-Jean-de-Dieu

Ferme Duparc ltée
Sainte-Luce

Ferme du Let inc.
Saint-Pascal

Ferme Hirondelle Sainte-Hélène inc.
Sainte-Hélène

Ferme Édital inc.
Saint-Pascal

Ferme M.P. Morissette inc.
Cacouna

Reynold Lévesque
Saint-Paul-de-la-Croix

Ferme Agil Holstein inc.
Rimouski

Ferme R.S. Lafrance inc.
Sainte-Hélène

9204-1433 Québec inc. (Ferme Germain Dupont)
Les Hauteurs

Ferme Pierrelac
Mont-Carmel

Ferme Flots Bleus inc.
Rimouski

Ferme Roy & Fils inc.
Pohénégamook

Ferme Jean Renée inc.
Saint-Clément

Ferme GG inc.
Rivière-Ouelle

Réal Roy
Saint-Épiphanie

9150-4050 Québec inc.
Saint-Ulric

Ferme Lizovais enr.
La Pocatière

Ferme Vie-Belle inc.
Matane

Ferme Hudon & Fils inc.
Saint-Anaclet

Ferme Drahoka inc.
Kamouraska

Clément Fraser
Notre-Dame-du-Portage

Ferme Lecy (2012) inc.
Mont-Carmel

Ferme Paul Martin inc.
Price

Ferme Vert d'Or inc.
Sainte-Hélène

9111-1971 Québec inc.
Témiscouata-sur-le-Lac

Ferme Berlande inc.
Biencourt

Ferme Alain Pelletier inc.
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Ferme R. et M. Hallé inc.
Sayabec

Norbert Drapeau
Sainte-Hélène

Ferme des Lebel 2011 inc.
Saint-Fabien

Guy Morin
Packington

Ferme Guyloise inc.
Saint-Gabriel-de-Rimouski

Ferme Rotaly enr.
Sainte-Hélène

Ferme du Canton 2018 inc.
Saint-Éloi

Ferme Lubéric inc.
Rivière-Ouelle

Ferme Sirois et Fils (1993) inc.
Val-Brillant

Ferme Plein Soleil (2010) inc.
Saint-Clément

Ferme Émafranc SENC
Saint-Pascal

Ferme Macpès enr.
Saint-Narcisse-de-Rimouski

Ferme Klosterhos inc.
Rivière-Ouelle

Ferme Pikani inc.
Saint-Denis

Les Fermes Cotopierre inc.
Rimouski

Ferme Jean-Denis Roy
Témiscouata-sur-le-Lac

Ferme de la Plaine Holstein inc.
L'Isle-Verte

Ferme L.D. Côté SENC
Saint-Éloi

Ferme Yveclair Ste-Luce inc.
Sainte-Luce

Ferme BelFau inc.
Rivière-Ouelle

Thériault Sylvain
Padoue

9263-9855 Québec inc.
(Ferme Joli Site)
Saint-Gabriel-de-Rimouski

Ferme des Plaines
Sainte-Flavie

Ferme Marola inc.
Saint-Éloi

Ferme Prés et Monts inc.
Pohénégamook

Ferme Denijos inc.
Saint-Cyprien

Ferme du Petit 5 inc.
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Ferme Falika inc.
Mont-Carmel

Ferme Matalac enr.
Val-Brillant

Ferme Beauflavie inc.
Sainte-Flavie

Ferme Bernel inc.
Saint-Jean-de-Dieu

Ferme Lutin inc.
Saint-Denis

Ferme Pocatoise ltée
La Pocatière

Ferme Dupierre
Dégelis

Ferme Blanco inc.
Sainte-Luce

9183-4085 Québec inc.
Sainte-Jeanne-d'Arc

Ferme J.C.P. Ruest ltée
Saint-Anaclet

Ferme au Lever du Soleil inc.
Saint-Anaclet-de-Lessard

Ferme Alegaric inc.
Saint-Arsène

Ferme Smitis inc.
Sainte-Flavie

Ferme Black Gable inc.
Grand-Métis

Ferme Dublait enr.
Saint-Épiphanie

Ferme Paradis des Côtes inc.
Kamouraska

D'Amours Serge
Trois-Pistoles

Ferme Jaslyn enr.
La Pocatière

Ferme Jean-Baptiste Lepage & Fils inc.
Rimouski

Ferme Pétri inc.
Saint-André

9074-5837 Québec inc.
(Ferme Rodemsay)
Sayabec

Ferme Louman inc.
Saint-Fabien

Ferme des Basses Terres inc.
Saint-Pascal

Ferme Missipi (2000) inc.
Saint-Hélène

Marial Côté inc.
Saint-Octave

Ferme Garona inc.
Rivière-Ouelle

Ferme Aldonie inc.
Rimouski

Ferme Beauroy inc.
Saint-Valérien

Ferme Rimouskoise inc.
Rimouski

Ferme Guimond et Fils inc.
Rimouski

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Ferme des Mésanges enr.
Normandin

Ferme Munger C.J.R.D. inc.
Laterrière

Ferme Duchesne Holstein inc.
Chicoutimi

Ferme Marica enr.
Jonquière

Ferme Raylyne
Saint-Gédéon

Ferme J.M.R. Gagnon
Chicoutimi

Ferme G.L.R. enr.
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Ferme Luc Lapointe inc.
Jonquière

Roberto Dufour
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Ferme des Bermudes enr.
Saint-Bruno-Lac-Saint-Jean

Ferme Louis Martel et Fils inc.
Hébertville

Ferme Jedore
Saint-Prime

Ferme Dominique Gagné
L'Anse Saint-Jean

MONTRÉGIE-EST

Ferme Labrise inc.
Saint-Césaire

Ferme de La Carrière inc.
Upton

Ferme Martin Lussier SENC
Saint-Damase

Martin Liechti
Stanbridge

Ferme Gilson inc.
Upton

Ferme Benoit Dion SENC
Ange-Gardien

Ferme Brown Heaven SENC
Verchères

Ferme Dubosson inc.
Saint-Théodore-d'Acton

Frédéric Ménard
Saint-Joachim-de-Shefford

Ferme Noeriv inc.
Saint-Valérien

Ferme M.G. Lévesque & Fils inc.
Ange-Gardien

Ferme Schaller inc.
Saint-Ignace-de-Stanbridge

Ferme Collette & Fils inc.
Saint-Antoine-sur-Richelieu

Ferme Pierre Laflamme et Fils
Saint-Hyacinthe

Gilbert Blain
Saint-Aimé

Ferme Romili inc.
Saint-Damase

Ferme Breclene SENC
Saint-Valérien

Ferme Mathieu Larocque & Fils inc.
Upton

Ferme Jean-Réal Nichols inc.
La Présentation

Ferme Denis et Claude Jodoin enr.
Sainte-Hélène-de-Bagot

Ferme Réjean L'Heureux inc.
Saint-Alphonse

Ferme Michel Rainville et Fils SENC
Saint-Liboire

Ferme B C Guertin inc.
Notre-Dame-de-Stanbridge

Ferme Rolait inc.
Saint-Barnabé-Sud

Claude Goyette et Marguerite Bourgeois
Saint-Mathieu-de-Beloil

Ferme Willobel inc.
Saint-Pie

Luc Rousselle et Thérèse Girard
Notre-Dame-de-Stanbridge

Ferme Raymond et Potvin SENC
Granby

Ferme Dominic et Marie Choquette enr.
Béthanie

Ferme Milaitroy SENC
Saint-Robert

Ferme Prudense inc.
Saint-Alphonse-de-Granby

Fermes Beaudry inc.
Granby

Ferme Zaugg 2001 inc.
Upton

Ferme Clodlyn inc.
Saint-Pie

Ferme S.S.G. Loïselle SENC
Saint-Charles-sur-Richelieu

Ferme Fanka inc.
Sainte-Sabine

Stéphane Marceau & Marie St-Cyr
Roxton Pond

Paul-Émile Robidoux
Saint-Nazaire-d'Acton

Ferme Pierre & Sylvie Roy SENC
Saint-Robert

Ferme Franjeamar SENC
Saint-Robert

Ferme Marlou inc.
Sainte-Sabine

Ferme Sylvio (2007) inc.
Roxton Pond

Ferme Léger Parent inc.
Saint-Alphonse-de-Granby

Ferme Lijonor 2012 inc.
Acton Vale

Ferme R.S. Racine inc.
Brigham

Ferme Belgarde inc.
Acton Vale

Ferme MRD inc.
Saint-Simon

Ferme Marc-Aurèle Germain SENC
Saint-Valérien

Ferme Yvon Bousquet et Fils SENC
Saint-Denis-sur-Richelieu

Ferme R.M. Salois inc.
Saint-David

Domaine Phoenix inc.
Sainte-Sabine

Ferme Palagajis SENC
Saint-Barnabé-Sud

Les Entrep. Bertrand & Louise Brodeur inc.
Saint-Paul-d'Abbotsford

Ferme Lacblo inc.
Saint-Gérard-Majella

Ferme Gebhard inc.
Saint-Nazaire-d'Acton

Ferme Hugo inc.
Saint-Hugues

Ferme Janot inc.
Ange-Gardien

Ferme Marzanne inc.
Saint-Liboire

Ferme L. Campbell et Fils inc.
Sainte-Sabine

Ferme Alain Brasseur inc.
Saint-Pie

Ferme Richard Blanchette et Fils inc.
La Présentation

Loïselle Bruno et Marcel
Saint-Marc

Holstein Brulucino SENC
Saint-Joachim-de-Shefford

Ferme Triangle d'Or SENC
Farnham

Scott Harvey
Stanbridge East

Fermes Hillrise
Stanbridge Station

MONTÉRÉGIE-OUEST

Ferme E. Fankhauser inc.
Saint-Sébastien

Ferme Vaudal inc.
Vaudreuil-Dorion

Fermes Leutwyler inc.
Sainte-Brigide

Ferme Bayel inc.
Saint-Isidore

Ferme Jocelyn et Diane Lanthier inc.
Sainte-Justine-de-Newton

Ferme D.G. Bourdeau inc.
Havelock

Ferme Surprenant 221 inc.
Saint-Bernard-de-Lacolle

Les Entreprises agricoles Desgroseillers Itée
Saint-Isidore

Ferme Van Agtmael inc.
Sabrevois

Ferme Isabelle inc.
Coteau-du-Lac

Ferme Stevana SENC
Saint-Anicet

Ferme Paul et Roland Latour inc.
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Ferme Ranchdale inc.
Sainte-Brigide

Ferme Desparent SENC
Sainte-Martine

Ferme Lalonde & Fils des Cèdres SENC
Les Cèdres

Ferme des Frontières SENC
Lacolle

Ferme Arwijk enr.
Saint-Valentin

Ferme des Murailles inc.
Saint-Alexandre

Ferme Lamarre et Frères inc.
Très-Saint-Sacrement

La Terre du P'Tit Rang inc.
Beauharnois

9308-7260 Québec inc.
Sabrevois

Ferme Pajomau SENC
Godmanchester

Ferme Mojac inc.
Sainte-Martine

Ferme A.L. Poirier SENC
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Ferme Charlesview inc.
Saint-Anicet

Ferme Vigilant (2646-7977 Québec inc.)
Coteau-du-Lac

9106-6142 Québec inc.
Saint-Louis-de-Gonzague

Ferme Philippe et Nicole Montcalm
Saint-Louis-de-Gonzague

Ferme Retoma inc.
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Ferme Alyma SENC
Saint-Bernard-de-Lacolle

Denis Pilon
Sainte-Martine

Ferme Iceberg (2006) inc.
Saint-Stanislas-de-Kostka

Ferme C. Michel et Patrick Berleur inc.
Sabrevois

Ferme Y.L.G. Pilon inc.
Saint-Polycarpe

Les Fermes Bernalea SENC
Ormstown

Soesbergen Farms inc.
Dundee

Brian & Neil Lamb
Hemmingford

3104-1189 Québec inc.
Athelstan

Swisskess inc.
Clarenceville

Tolhurst Farm inc.
Très-Saint-Sacrement

Fermes Ridgewold SENC
Très-Saint-Sacrement

Donald Lloyd Sproul
Ormstown

Les Fermes Hazelburn SENC/ Habelburn Farms
Elgin

ENQUÊTE SUR LES COÛTS DE PRODUCTION 2019

Merci aux entreprises participantes

- Robin Cotnoir et Marie-Andrée Morin, de la Ferme Romaco inc. de Saint-Herménégilde dans la région de l'Estrie, ont remporté cette année le Prix de reconnaissance en participant à l'enquête sur les coûts de production 2019. Il s'agit d'un prix de 4 000 \$ en argent.



La ferme gagnante a été désignée par un tirage au sort qui a eu lieu le 1^{er} mai dernier sous la supervision de la vérificatrice interne des PLQ.

Ce prix vise à remercier les producteurs et les productrices qui ont participé, sur une base volontaire, à l'enquête sur les coûts de production.

En 2019, 93 entreprises laitières ont accepté de collaborer avec le Groupe AGÉCO à cette enquête dont 89 du Québec et 4 producteurs du Nouveau-Brunswick.

Félicitations à M^{me} Morin et M. Cotnoir. ■

SILO-KING®

★ 16 ENZYMES DIFFÉRENTES POUR DIGÉRER LA FIBRE ★ PLUSIEURS TYPES DE BACTÉRIES LACTIQUES

★ CONTIENT DES ANTIOXYDANTS POUR LIMITER LA RESPIRATION

★ AMÉLIORE LA DIGESTIBILITÉ DES PAROIS CELLULAIRES ★ RÉDUIT LE pH POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION

MAINTENANT DISPONIBLE AU QUÉBEC

HOWICK, QC
(514) 617-5688
agriking.com/canada
cullenforage@gmail.com

208002

Inclure du tourteau de canola dans les rations : pourquoi pas?

Par [ROGER MARTINEAU](#), [DANIEL OUELLET](#) et [HÉLÈNE LAPIERRE](#), chercheurs.
Centre de recherche et de développement de Sherbrooke, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sherbrooke

- Le remplacement de suppléments protéiques, en l'occurrence le tourteau de soja par du tourteau de canola, entraîne une augmentation de la production de lait et de protéines du lait, et ce, sans égard au taux de substitution.

LE CANOLA, UNE PLANTE DÉRIVÉE DE LA MOUTARDE

Tout d'abord, qu'est-ce que du tourteau de canola? Il est fabriqué à partir de la graine de canola, plante appartenant à la famille des *Brassicaceæ*, qui comprend entre autres la moutarde, le brocoli, et son proche parent, le colza. La graine de canola contient environ 44 % d'huile et le tourteau est obtenu après extraction de cette huile, utilisée pour consommation

humaine. Le canola, tel qu'on le connaît aujourd'hui, a été développé par des chercheurs canadiens dans les années 1970 à partir du colza pour diminuer la teneur en glucosinolates du tourteau et en acide érucique des acides gras de l'huile. Ces nouvelles variétés de colza 00 ont été nommées « canola » en Amérique du Nord, une contraction des mots « can » pour Canada et « ola » pour huile. Des variétés de colza 00 ont aussi été développées en Europe,

mais le mot canola n'y est pas utilisé. Le terme généralisé « canola » sera utilisé dans cet article.

Cette amélioration a favorisé l'incorporation du tourteau de canola aux rations des animaux de ferme, dont les vaches laitières. Sa teneur élevée en protéine (40 %) fait qu'il peut remplacer une partie ou en totalité des suppléments protéiques, par exemple le tourteau de soja, les drêches de distillerie, le gluten de maïs, les farines de poisson ou de sang. Mais des questions se posent : Les performances des vaches laitières sont-elles maintenues avec l'inclusion du tourteau de canola dans les rations? Quels facteurs influencent la réponse laitière? Doit-on limiter la quantité à inclure?

UTILISATION DU TOURTEAU DE CANOLA EN PRODUCTION LAITIÈRE

Plusieurs études ont été publiées depuis 50 ans sur l'utilisation du tourteau de canola chez la vache laitière tant en Amérique du Nord qu'en

Europe. Dans la plupart de ces études, le canola a été utilisé pour remplacer en partie ou en totalité d'autres suppléments protéiques.

Les expériences pour vérifier et évaluer son effet sur la production de lait peuvent être réalisées avec plusieurs animaux et donneront

EN UN CLIN D'ŒIL

CHAMP D'APPLICATION : Alimentation animale

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Inclusion du tourteau de canola dans les rations des vaches laitières

RETOMBÉES POTENTIELLES : Amélioration de l'efficacité alimentaire et de la productivité, spécialement au regard des protéines

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Grappes de recherche de « Cultivons l'avenir » 1 et 2 : Conseil canadien du canola et Agriculture et agroalimentaire Canada

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE : Daniel Ouellet, Daniel.Ouellet@canada.ca



de bons résultats statistiques. Par contre, les expériences évaluant son impact sur le métabolisme ruminal, digestif ou post-absorptif doivent se faire avec un nombre limité d'animaux. Les variabilités individuelles, expérimentales, environnementales ou autres produisent des résultats qui peuvent être non concluants et même contradictoires d'une étude à l'autre. Dans de tels cas, comment peut-on dégager une ligne directrice ou y voir plus clair?

LES MÉTA-ANALYSES : POUR Y VOIR PLUS CLAIR

Par définition, une méta-analyse est une méthode scientifique systématique combinant les résultats de plusieurs études indépendantes ayant un objectif donné, selon un protocole reproductible. Ainsi, elle permet de rassembler un grand nombre d'études, de réaliser une analyse plus précise et de tirer des conclusions globales. Notre groupe de recherche a utilisé cet outil statistique pour évaluer les effets de l'utilisation du tourteau de canola chez la vache laitière. Une première méta-analyse a permis de synthétiser les réponses suite à la substitution complète (85 % et plus) du tourteau de canola à une source protéique tout en maintenant constant le taux protéique

de la ration, en combinant les résultats de 49 comparaisons avec un taux maximal d'incorporation représentant 17,2 % de la ration. Cette substitution de la source protéique a légèrement augmenté la consommation de matière sèche. Par exemple, pour chaque kg de tourteau de canola remplaçant une source protéique, l'ingestion de matière sèche a augmenté en moyenne de 0,12 kg/j, pour une consommation de 20 kg/j de matière sèche. Tout en contrôlant les différences observées en matière sèche ingérée, des effets positifs sur la production de lait, sur les protéines du lait et sur les indices d'efficacité alimentaire ont aussi été observés. Ainsi, pour chaque kg de tourteau de canola remplaçant une autre source protéique, la production de lait a augmenté de 0,3 kg/j, pour une consommation de 20 kg/j de matière sèche (Martineau et coll., 2013). En parallèle, ces effets positifs ont été couplés à une diminution de l'urée dans le sang et le lait et une augmentation des principaux acides aminés essentiels dans le plasma (Martineau et coll., 2014). Ces résultats suggèrent que la substitution du tourteau de canola à une source protéique augmente l'apport des acides aminés dans l'intestin, leur absorption et leur

utilisation. Les résultats de travaux réalisés au Centre de recherche de Sherbrooke indiquent, avec le tourteau de canola, un apport plus important de lysine qu'avec des drêches de maïs et un meilleur apport de méthionine qu'avec le tourteau de soja (Maxin et coll., 2013).

Le point énigmatique dans ces résultats probants est que l'apport en protéines métabolisables prédit par le modèle du National Research Council – NRC (2001) diminue avec l'inclusion du tourteau de canola alors que les vaches produisent plus de protéines. Des recherches sont en cours pour essayer d'expliquer comment améliorer les prédictions obtenues par le NRC (2001). Les résultats de ces méta-analyses indiquent que le remplacement total ou quasi complet (> 85 %) d'une source protéique par du tourteau de canola a des effets bénéfiques chez la vache laitière. Mais ces effets bénéfiques plafonnent-ils après un certain taux de substitution?

DES EFFETS BÉNÉFIQUES INDÉPENDANTS DU TAUX DE REMPLACEMENT

Une autre méta-analyse a été réalisée pour répondre à cette question (Martineau et coll., 2019). Pour ce

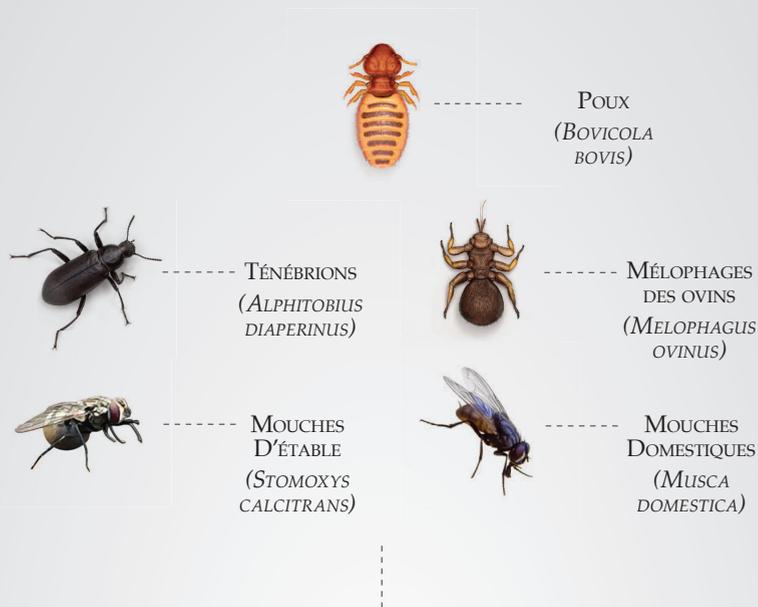
faire, les études devaient comporter au moins trois taux de remplacement d'une source protéique par du tourteau de canola: 22 études ont été combinées dans cette méta-analyse avec un taux maximal d'inclusion de tourteau de canola de 21 %. Les résultats de cette méta-analyse n'ont pas révélé un plafonnement de la réponse de la production de lait selon le taux de remplacement d'une source protéique. Ainsi, bien qu'il soit généralement reconnu comme préférable de mélanger des sources protéiques de façon à ne pas limiter l'apport en certains acides aminés essentiels (par exemple, le tourteau de soja est relativement faible en méthionine et les suppléments protéiques dérivés du maïs le sont en lysine), le tourteau de canola a un avantage sur les autres sources protéiques, car son profil en acides aminés est bien équilibré (NRC, 2001).

COMPRENDRE LES MÉCANISMES BIOLOGIQUES SOUS-JACENTS

La combinaison des résultats de plusieurs études pour en faire des méta-analyses nous permet de généraliser des conclusions. Le remplacement de suppléments protéiques par du tourteau de canola dans des rations laitières entraîne globalement une augmentation de la production de lait et de protéines du lait, et ce, à un taux constant de protéines dans la ration, jusqu'à un taux d'inclusion de 21 %. Des études sont en cours pour expliquer les mécanismes biologiques sous-jacents à ces augmentations. ■

Références

- Martineau, R., D. R. Ouellet et H. Lapierre (2013). « Feeding canola meal to dairy cows: A meta-analysis on lactational responses ». *J. Dairy Sci.*, 96:1701-1714.
- Martineau, R., D. R. Ouellet et H. Lapierre (2014). « The effect of feeding canola meal on concentrations of plasma amino acids ». *J. Dairy Sci.*, 97:1603-1610.
- Martineau, R., D. R. Ouellet et H. Lapierre (2019). « Does blending canola meal with other protein sources improve production responses in lactating dairy cows? A multilevel mixed-effects meta-analysis ». *J. Dairy Sci.*, 102:5066-5078.
- Maxin, G., D. R. Ouellet et H. Lapierre (2013). « Effect of substitution of soybean meal by canola meal or distillers grains in dairy rations on amino acid and glucose availability ». *J. Dairy Sci.*, 96:7806-7817.
- National Research Council (2001). « Nutrient Requirements of Dairy Cattle ». *Natl. Acad. Sci* (7^e éd.), Washington, DC.



LES FAITS : LES PARASITES NE FONT PAS QUE DU TORT À VOS ANIMAUX; ILS AFFECTENT VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES.

S'ils ne sont pas contrôlés, les parasites et les mouches peuvent grandement réduire l'indice de consommation, la croissance et la productivité de vos troupeaux. Les solutions de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) de Bayer contribuent à la rotation des groupes de produits chimiques, et au maintien de la santé de vos animaux et la rentabilité à long terme de vos activités.

- **NOUVEL** insecticide Annihilator POLYZONE®
- Insecticide Credo® SC
- Insecticide à verser Cylence®
- Insecticide Debantic® 50 WP
- Appât granulé contre les mouches QuickBayt®
- Insecticide Tempo® 20 WP

Parlez à votre vétérinaire des solutions de LAI de Bayer ou demandez-les dans votre magasin de produits agricoles. Pour de plus amples renseignements, composez le 1 888 663-5326.



© 2020, Bayer Inc. © MC voir www.bayer.ca/tm-mc



208322

Quand les infections font perdre des gestations!

- Les infections peuvent engendrer des pertes de gestation dès les tout premiers jours postfécondation jusqu'au vêlage. Quels sont donc les causes, les virus, les bactéries et les parasites responsables et comment faire pour les prévenir?

L'insémination donne lieu à une fécondation de l'ovule dans 85 % des cas. Pourtant, seulement 30 % des inséminations mènent à la naissance d'un veau. Cela veut donc dire que les pertes de gestations sont très fréquentes! On peut diviser ces pertes selon le moment où elles surviennent. D'abord, les mortalités embryonnaires surviennent durant les 60 premiers jours de gestation. Ensuite, quand le fœtus est bien développé, on parle plutôt d'avortement. Les causes non infectieuses, décrites dans l'article « Mortalités embryonnaires, un mal répandu » (*Le producteur de lait québécois*, octobre 2019, p. 24), touchent principalement les 60 premiers jours de gestation.

LES INFECTIONS BACTÉRIENNES

Ureaplasmosse

Ureaplasma est une bactérie de la famille des mycoplasmes. Les autres mycoplasmes que l'on connaît sont principalement associés à des pneumonies, des otites ou des mammites. *Ureaplasma* se loge plutôt dans le vagin et peut être transmis par le taureau ou par l'utilisation de matériel contaminé pour l'insémination ou le suivi des écoulements vaginaux (Metricheck, ou vaginoscope). *Ureaplasma* cause des lésions pustuleuses à la vulve ou au vagin. Si la bactérie colonise l'utérus, elle est associée à une diminution de la fertilité et peut causer des avortements. L'utilisation d'une gaine protectrice (double gaine) lors des inséminations et la désinfection du matériel sont recommandées pour

Par **VÉRONIQUE FAUTEUX**, clinicienne en médecine bovine préventive et curative, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal

réduire les risques de transmission entre animaux mais aussi de contamination de l'utérus par la bactérie présente au vagin, lorsque le col est traversé pour déposer la semence.

Leptospirose

Il existe plusieurs sérovars (variétés) de leptospires au Québec et ailleurs dans le monde. Les signes cliniques détectés chez les animaux infectés et le mode de transmission varient en fonction de ces sérovars.

Un des principaux sérovars responsables de pertes de gestation est *Leptospira* Hardjo. Celui-ci est adapté aux bovins. Comme *Salmonella* Dublin est une salmonelle adaptée aux bovins, *Leptospira* Hardjo peut causer des infections chroniques. L'infection peut persister dans les reins ou les organes reproducteurs chez certains individus, les vaches infectées deviennent le réservoir de la bactérie dans l'étable et sont asymptomatiques (ne présentant aucun signe clinique). La bactérie est excrétée dans l'urine et les fluides du système reproducteur et peut contaminer l'environnement, l'eau de boisson et la nourriture. La transmission in utero peut mener à la naissance d'animaux infectés. L'infertilité et les pertes de gestation en début de gestation sont les signes documentés dans les troupeaux infectés. Le diagnostic de ces infections, et donc l'identification des animaux porteurs, est malheureusement difficile. Des vaccins efficaces sont disponibles contre ces leptospires.

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; PAUL BAILLARGEON, GUY BOISCLAIR, Merck santé animale; YVES CARON, Clinique vétérinaire St-Tite; ANNIE DAIGNAULT, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; MAXIME DESPÔTS, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; DAVID FRANCOZ, FMV Saint-Hyacinthe; JEAN-PHILIPPE ROY, FMV Saint-Hyacinthe; ISABELLE VEILLEUX, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; NICOLE RUEST, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; ELIZABETH DORÉ, Division bovins, Zoetis; VÉRONIQUE FAUTEUX, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.

Plusieurs autres sérovars présentent un mode de transmission environnemental. Ces leptospires sont transmis par l'exposition des vaches, dans l'environnement, à l'urine d'un autre animal infecté. Cet animal infecté peut être un animal domestique (chien, chat) ou un animal sauvage (mouffette, rongeur, etc.). De ce fait, ces infections surviennent plus souvent chez les animaux ayant accès aux pâturages et plus particulièrement à des sources d'eau stagnante (contaminée par l'urine d'animaux infectés). Une infection par ces bactéries peut causer de la fièvre, une perte d'appétit et une diminution de la production laitière. Elles causent des avortements dans les derniers mois de gestation. Il est possible de vacciner stratégiquement les vaches, avant leur sortie au champ, contre ces sérovars. L'immunité conférée par le vaccin dure 4 à 6 mois.

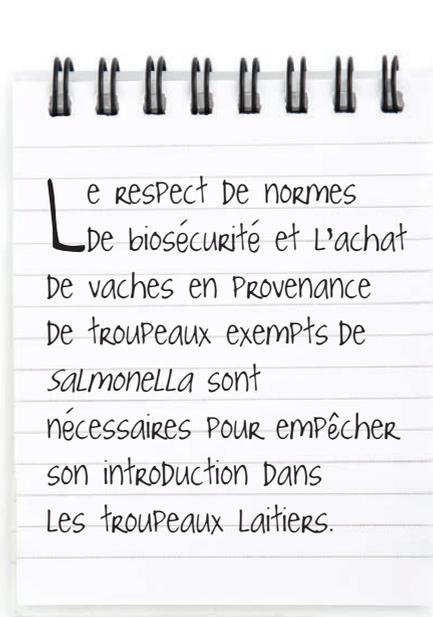
Salmonellose et autres

Les avortements à *Salmonella* Dublin surviennent généralement dans le dernier tiers de gestation, mais il est rapporté que la bactérie peut être responsable d'infertilité à l'échelle du troupeau et causer des avortements à tout stade de gestation. Au Québec, le premier cas d'avortement a été diagnostiqué à l'été 2019. *Salmonella* Dublin est un sérotype de salmonelle adapté aux bovins. Cela signifie que des bovins peuvent être porteurs sains (sans signe clinique) pendant de longues périodes. Comme toutes les salmonelles, la bactérie peut infecter l'humain. Elle est transmise par contact direct avec un animal infecté, ingestion de matériel infecté ou consommation de lait cru. Le respect de normes de biosécurité et l'achat de vaches en provenance de troupeaux exempts de *Salmonella* sont nécessaires pour empêcher son introduction dans les troupeaux laitiers (voir « *Salmonella* Dublin : agir maintenant », *Le producteur de lait québécois*, janvier-février 2016, p. 39).

Il existe finalement une panoplie d'autres bactéries pouvant être en cause de manière directe ou indirecte dans les mortalités embryonnaires ou les avortements à la ferme. *Histophilus somni*, généralement responsable de pneumonies, est un exemple de bactérie fréquemment suspectée, mais

rarement diagnostiquée lors de mortalités embryonnaires.

Des bactéries courantes de l'environnement peuvent également être à l'origine d'avortements en causant des placentites (infections du placenta), des endométrites (infection de l'utérus) ou en colonisant le fœtus par voie sanguine ou par voie ascendante (en provenance du vagin). *Trueperella pyogenes* est un exemple typique. Cette bactérie est présente partout et se retrouve couramment dans les abcès et les maladies utérines chez les bovins. Elle peut également causer des mammites et compliquer des pneumonies en favorisant la formation d'abcès pulmonaires.



Bien que les levures et les champignons ne soient pas des bactéries, il est important de noter que ceux-ci peuvent, de la même manière, causer des avortements en colonisant le placenta, l'utérus ou le fœtus par voie sanguine ou ascendante.

LES INFECTIONS VIRALES

La rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR)

Le virus responsable de cette condition est l'herpèsvirus bovin de type 1 (BHV-1). Ce virus provoque des affections respiratoires aiguës et affecte le système reproducteur, causant des problèmes de fertilité et des avortements. Les avortements surviennent généralement dans la deuxième moitié de la gestation, mais des mortalités

embryonnaires à moins de 60 jours de gestation sont possibles. Le virus peut entraîner des pertes de gestation en affectant directement le fœtus ou simplement en causant une très forte fièvre. L'avortement en tant que tel survient deux à quatre semaines après l'infection de la mère, mais l'expulsion du fœtus peut se faire jusqu'à 100 jours après cette infection, c'est pourquoi les veaux rejetés peuvent parfois être dans un état de putréfaction avancé.

Le virus est hautement contagieux d'un bovin à l'autre, sa transmission est possible par contact avec les différentes sécrétions de l'animal (jetage nasal, sécrétions vaginales, etc.). Malheureusement, le virus cause des infections latentes, ce qui veut dire que des animaux sont porteurs sans démontrer de signes cliniques. La prévention de la maladie se fait d'abord en empêchant le virus d'entrer dans le troupeau par l'achat d'animaux à partir de troupeaux connus et vaccinés, puis en limitant sa propagation à l'intérieur du troupeau par un programme de vaccination efficace.

La diarrhée virale bovine (BVD)

Le virus de la diarrhée virale bovine peut présenter de multiples signes cliniques, comme la fièvre, la diarrhée ou des troubles respiratoires. Si l'animal contracte l'infection avant la saillie ou lorsqu'il est gestant, il peut y avoir infection de l'embryon ou du fœtus et perte de gestation. Il est possible de prévenir ces pertes par la vaccination du troupeau et en s'assurant de ne pas avoir un animal porteur de façon persistante dans l'étable (détection et élimination des animaux porteurs, achats d'animaux sains). L'article « Contrôler le BVD à la ferme, c'est possible » (*Le producteur de lait québécois*, mai 2020, p. 30) décrit très bien le virus et ses implications.

LES PARASITES

Néosporose

Neospora caninum est un parasite affectant les bovins et ne présentant aucun signe clinique chez les animaux adultes à part l'avortement, le plus souvent entre 4 et 6 mois de gestation. Le chien domestique et d'autres canidés sauvages sont les hôtes définitifs de ce parasite et leur présence peut favoriser l'infection

AGENTS MICROBIENS	STADE DE LA GESTATION	FACTEURS DE RISQUE	PRÉVENTION	NOMBRE DE CAS DIAGNOSTIQUÉS DE 2015 À 2019 AU QUÉBEC
Ureaplasma	Tous	Transmission par le matériel	Désinfection du matériel et double gaine	58/632
Leptospira	Dernier tiers	Contact avec urine d'animaux infectés	Vaccination, interdiction d'accès aux sources d'eau stagnante	2/632
Salmonella Dublin	Tous	Troupeau ouvert	Biosécurité	1/632
Trueperella pyogenes	Tous	Infection par voie sanguine ou ascendante	Maintien d'un système immunitaire efficace et propreté de l'environnement	60/632
Champignons	Tous	Infection par voie sanguine ou ascendante	Maintien d'un système immunitaire efficace et propreté de l'environnement	13/632
Rhinotrachéite infectieuse bovine	Tous	Troupeau ouvert	Vaccination et biosécurité	14/632
BVD	Tous	Troupeau ouvert	Dépistage, vaccination et biosécurité	4/632
Neospora	4 à 6 mois	Canidés et vaches infectées dans le troupeau	Dépistage des vaches infectées et surveillance du chien	46/632

chez les bovins. Ces canidés peuvent s'infecter en ingérant du matériel contaminé par le parasite (avorton ou placenta). Ils peuvent ensuite le disséminer par leurs matières fécales dans l'environnement. La contamination des aliments du bétail par ces matières fécales peut infecter des bovins. Le chevreuil peut servir d'hôte intermédiaire et transporter le parasite.

Une fois infectées par ce parasite, les vaches peuvent demeurer porteuses à vie et, dans certains cas, avorter plus d'une fois (environ 5 % des cas). La transmission de la mère au fœtus est possible. C'est d'ailleurs le plus fréquent mode de transmission de la maladie. Cela veut dire qu'une génisse née d'une mère infectée pourra être porteuse et à risque face à l'avortement. Il est recommandé, dans les cas d'avortement à *Neospora* à la ferme, de déterminer le statut sérologique (positivité ou non à *Neospora* par la présence d'anticorps contre le parasite) de toutes les vaches apparentées à la vache qui vient d'avorter (mère, filles, sœurs) et de s'assurer que la descendance de ces vaches ne contribue pas à maintenir l'infection dans le troupeau. Il n'est généralement pas conseillé de garder cette descen-

dance à moins d'avoir établi que la génisse était négative à *Neospora* dès la naissance. Votre médecin vétérinaire peut vous aider à déterminer une stratégie de détection pour ce faire. Il est également recommandé de ne pas laisser le chien de ferme manger placenta, avorton ou autres sécrétions et de gérer les endroits où il lui est permis de déféquer.

ET TOUS LES AUTRES

Le tableau résume l'ensemble des agents pathogènes précédemment décrits et le nombre respectif de cas diagnostiqués pour chacun de ces agents à la nécropsie d'avortons effectués dans les laboratoires du MAPAQ entre 2015 et 2019 (Gracieuseté de Luc Bergeron du Réseau bovin – MAPAQ). Au total, 632 avortons avaient été soumis au laboratoire pour cette période.

Les plus rapides en calcul remarqueront que seulement 198 avortons sur un total de 632 sont dénombrés dans ce tableau. De ces 632 avortements, 122 avaient été provoqués par des bactéries non spécifiques, 235 étaient de causes non identifiées et les 275 restants avaient été provoqués par d'autres agents pathogènes connus, mais plus rarement en cause dans des

avortements. Il aurait été nécessaire d'écrire un article de plusieurs pages pour les décrire tous!

Malheureusement, il est souvent impossible de déterminer avec exactitude la cause des avortements, nous devons donc parfois analyser plus d'un avorton avant de pouvoir identifier la présence d'un agent microbien responsable. De plus, rappelons que des avortements peuvent survenir sans cause infectieuse. Certains avortons avaient-ils un défaut génétique qui les empêchait de se rendre à terme? Ces causes sont difficiles à mettre en lumière.

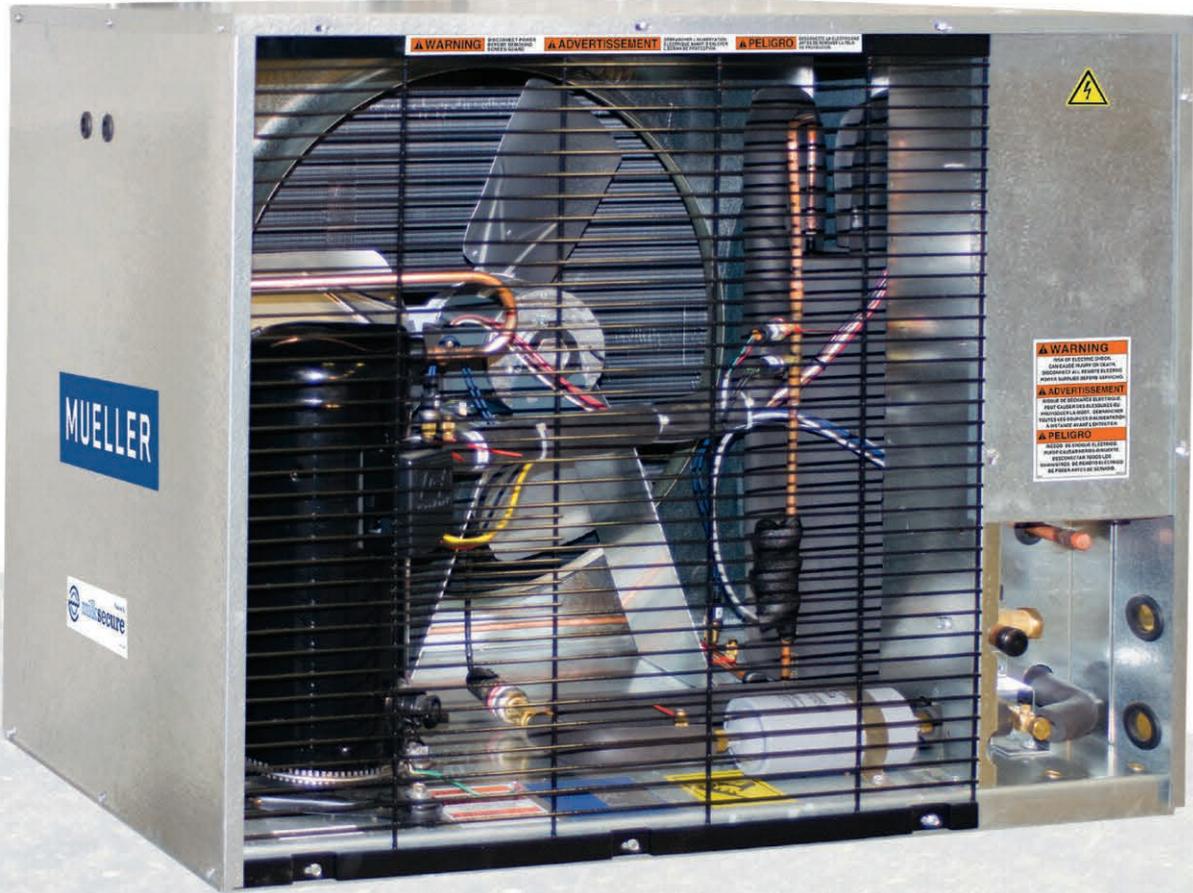
VOIR AVEC VOTRE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

Si votre troupeau présente des cas fréquents de mortalité embryonnaire ou des avortements nombreux, il est important d'en faire part à votre vétérinaire qui pourra vous guider et faire le nécessaire pour diagnostiquer la cause du problème. Ces investigations sont parfois décourageantes et peuvent entraîner des coûts importants, mais elles sont souvent nécessaires pour éliminer le problème à la ferme. Et rappelez-vous que la prévention a bien meilleur goût! ■

MUELLER

LES ENTREPRISES
LEBLANC
& Fils Inc.

Les économies d'énergie
vous intéressent ?!?
Appelez-nous maintenant !!!



450 792-6291



info@entrepriseleblanc.com

205966

MUELLER

ECOLAB[®]

A&L
Laboratories

Urban

Par L'ÉQUIPE MARKETING, PLQ

Adapter ses communications en temps de pandémie

Désireux d'agir rapidement et efficacement dans ce contexte sans précédent, l'équipe marketing a misé sur une production n'impliquant aucun tournage, mais plutôt un montage d'extraits des récentes campagnes PLQ des vaches parlantes (2018) et du télaitroman (2019).

Cette offensive a été lancée à travers tout le Québec le 12 avril dernier à l'occasion de l'émission *Tout le monde en parle*, à Radio-Canada. Un plan média axé sur les émis-

sions phares télé, le numérique et les associations avec divers influenceurs de renom, dont Ricardo, ont assuré un rayonnement de quatre semaines à cet élan ponctuel. Enfin, de nombreuses publications Facebook de La Famille du Lait animaient avec humour les sujets d'actualité qui retiennent l'attention, et ce, pour le plus grand plaisir de la communauté.



Spécial fromages en grains : « Jamais sans mon Squick Squick » et « Jour de la pout' »

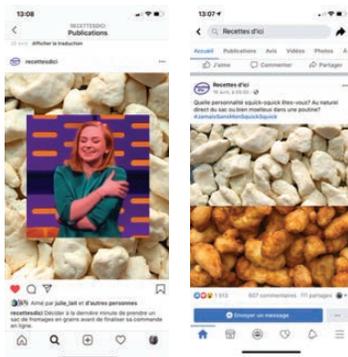
Pour répondre à la baisse soudaine des ventes de fromage en grains, deux semaines thématiques ont été rapidement mises en place afin d'inspirer les consommateurs à déguster et cuisiner ce produit chouchou des Québécois.

SEMAINE DU 12 AVRIL

Plusieurs publications alléchantes, inspirantes et engageantes sous le thème *Jamais sans mon squick squick* (#jamaissansmonsquicksquick) sur les réseaux sociaux ainsi qu'une publication spéciale dans LaPresse+ proposant 5 recettes.

SEMAINE DU 19 AVRIL: JOUR DE POUT'

La poutine, l'un des plats purement québécois, est davantage consommée la fin de semaine, plutôt perçue comme une récompense. Comme les jours se ressemblent depuis le début du confinement, Fromages d'ici a saisi l'occasion pour créer une semaine thématique, où chaque jour est une opportunité pour déguster une poutine. Au menu, quatre poutines différentes créées par quatre personnalités (Marianna Mazza, Mehdi Bousaidan, Christian Bégin et Mélanie Ménard) directement depuis leur cuisine et propulsées sur les réseaux sociaux. Les gens étaient appelés à cuisiner leur propre poutine et à montrer le résultat en photo, courant ainsi la chance de gagner la parfaite troussée du « poutineur ». Plusieurs centaines de participants ont partagé leurs créations sur la page Facebook Fromages d'ici.



Par L'ÉQUIPE MARKETING, PLQ

Recettes d'ici en direct

Le site Recettes d'ici de la Famille du Lait a été particulièrement publicisé pour encourager la préparation de recettes à base de produits laitiers. Dès le début du confinement, Recettes d'ici a accueilli sur son compte Instagram des chefs bien connus qui cuisinaient en direct de leur cuisine, tout en répondant aux questions du public.

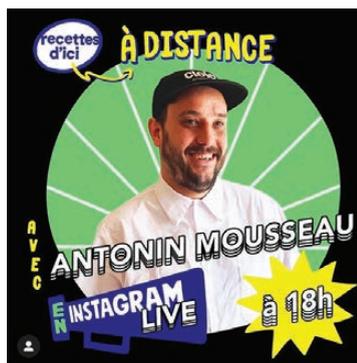
Semaine 1: Bob le Chef, chef et personnalité publique

Semaine 2: Miss Sushi, propriétaire de la compagnie Miss Sushi à la maison

Semaine 3: Antonin Mousseau-Rivard, propriétaire du restaurant Le Mouso

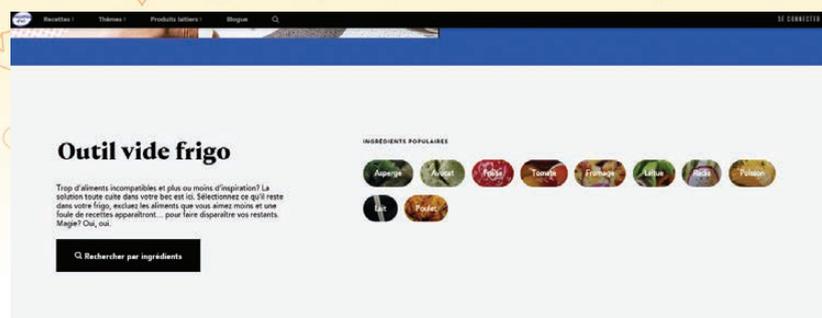
Semaine 4: Marc-Olivier Frappé, propriétaire du restaurant Vin mon Lapin

Semaine 5: Stéphanie Labelle, propriétaire de la pâtisserie Rhubarbe



Nouvel outil vide-frigo

Un nouvel outil est disponible sur le site web **Recettesdici.com**. Il permet aux utilisateurs de sélectionner les ingrédients restants de leur frigo et de découvrir des recettes adaptées à leurs besoins spécifiques.



crème

fromages
d'ici

lait au
chocolat



Solides crêpes.





La production laitière en bref

Portrait de la production – Québec¹ MARS 2020

	Mars 2020	Février 2020	Mars 2019	12 mois courant se terminant en mars 2020	12 mois précédent se terminant en mars 2019
Fermes détentrices de quota	4 847	4 847	5 022		
Fermes ayant été en situation de non reportable	763	785	635	1 357	2 094
Fermes ayant été en situation de hors quota	259	342	557	1 095	1 154
Volume de lait produit (en millions de litres)	289,93	269,71	289,00	3 339,48	3 358,93
Volume journalier (en millions de litres/jour)	9,35	9,30	9,32	9,12	9,18
Quantité de MG produite (en kg)	12 223 028	11 417 388	12 207 767	139 742 893	139 993 617
Quantité de MG produite par jour (en kg/jour)	394 291	393 703	435 992	381 811	382 496
Quantité de MG non reportable (en kg)	-207 374	-195 792	-162 645	-2 643 516	-3 522 129
Quantité de MG hors quota (en kg)	28 047	40 395	65 316	354 492	431 911
Tolérance accumulée (en jours)	-8,9	-9,0	-7,8		
Ratio SNG/G	2,1821	2,1740	2,1801	2,1881	2,2015
Teneur en MG	4,2159	4,2331	4,2241	4,1846	4,1678

COMMENT LIRE LE TABLEAU « PORTRAIT DE LA PRODUCTION »?

Les données en **VERT** représentent les données les plus récentes disponibles, c'est-à-dire le mois courant.

Les données en **BLEU** représentent les données du mois précédent.

Les données en **ROUGE** représentent les données du 12^e mois précédant le mois courant.

L'objectif de ce tableau est de donner au lecteur un outil permettant d'analyser les données du mois courant soit en les comparant aux données du mois précédent, soit en les comparant à la situation un an plus tôt. Les quantités et volumes journaliers permettent d'effectuer le comparable entre deux mois n'ayant pas un même nombre de jours au total.

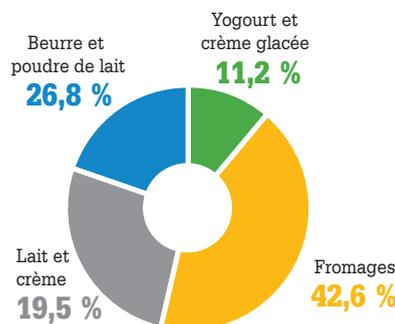
Les deux dernières colonnes du tableau permettent de comparer les portraits de production sur 12 mois mobiles. Par exemple, le tableau ci-dessus indique qu'il y a une augmentation de la teneur en matière grasse, soit 4,1846 pour les 12 mois se terminant en mars 2020 contre 4,1678 pour les 12 mois se terminant en mars 2019.

¹ Des informations additionnelles sur l'historique des 12 derniers mois de ces données sont disponibles dans la section « Statistiques » de notre site internet lait.org.

Utilisation du lait pour la fabrication de produits laitiers MARS 2020

	Mars 2020	12 mois se terminant en mars 2020
Fromages	42,6%	45,4%
Beurre et poudre de lait	26,8%	25,2%
Lait et crème	19,5%	19,0%
Yogourt et crème glacée	11,2%	10,4%

Proportion des ventes Québec MARS 2020



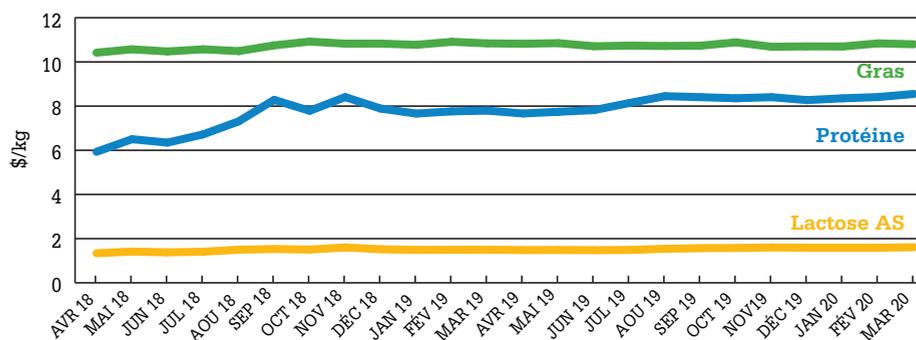
Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/.

Au cours des 24 derniers mois se terminant en mars 2020, les prix intra ont connu quelques fluctuations variant entre 72,12 \$/hl et 83,47 \$/hl à la composition moyenne. Lorsqu'on compare les 12 mois se terminant en mars 2019 aux 12 mois se terminant en mars 2020, le prix moyen en \$ par kg a augmenté de 0,6 % pour la matière, 11,5 % pour la protéine et 5,2 % pour le lactose et autres solides. À la composition moyenne par hectolitre pour les 12 mois se terminant en mars 2020, le prix moyen est de 80,97 \$/hl, soit une hausse de 4,2 % par rapport aux 12 mois se terminant en mars 2019.

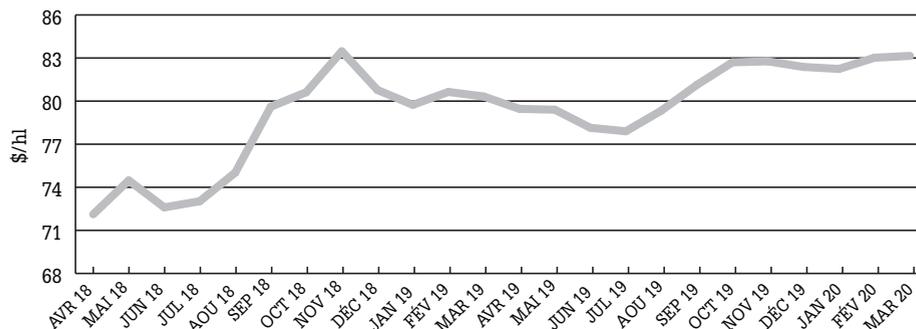
Évolution du prix intraquota du lait à la composition moyenne – 12 mois se terminant en mars 2020 – \$/kg

Période	Gras	Protéine	Lactose AS
Moyenne 12 mois se terminant en mars 2019	10,6985	7,3660	1,4736
Avril 2019	10,8234	7,6671	1,4828
Mai 2019	10,8500	7,7433	1,4865
Juin 2019	10,7099	7,8179	1,4790
Juillet 2019	10,7386	8,1403	1,4865
Aout 2019	10,7218	8,4504	1,5391
Septembre 2019	10,7347	8,4052	1,5694
Octobre 2019	10,8869	8,3557	1,5782
Novembre 2019	10,6861	8,4047	1,5999
Décembre 2019	10,7037	8,2714	1,5897
Janvier 2020	10,6988	8,3532	1,5897
Février 2020	10,8386	8,4107	1,5925
Mars 2020	10,7994	8,5512	1,6069
Moyenne 12 mois se terminant en mars 2020	10,7660	8,2143	1,5500

Évolution du prix intraquota par composants



Prix du lait en \$/hl composition moyenne



Prix à la ferme – Québec MARS 2020

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ¹	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ²
Prix intraquota	10,7994 \$/kg	8,5512 \$/kg	1,6069 \$/kg	83,15 \$/hl	74,01 \$/hl
Prime MG ³	0,0476 \$/kg			0,2007 \$/hl	0,1714 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁴					0,5000 \$/hl
Prime qualité du lait CMML ⁵					0,1685 \$/hl
Déductions					
Administration du plan conjoint et fonds de défense		0,0330 \$/kg de solides totaux			
Publicité et promotion		0,1012 \$/kg de solides totaux			
Fonds de développement		0,0008 \$/kg de solides totaux			
Transport		3,133 \$/hl			

Composition du lait	¹ À la composition moyenne	² De référence (PLQ)
MG	4,2159	3,6000 kg/hl
Protéine	3,2888	3,0000 kg/hl
LAS	5,9107	5,9000 kg/hl

³ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – Tout producteur non titulaire d'un certificat proAction à la suite d'un manquement aux volets mis en œuvre se voit imposer des pénalités sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité: ⁴ PLQ Bactéries totales/ml Cellules somatiques/ml
⁵ CMML 20 000 et moins 200 000 et moins
15 000 et moins 150 000 et moins

Système centralisé de vente de quota (SCVQ) AVRIL 2020

Prix fixé: 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	53	1 096,39
Admissibles à la répartition	53	1 096,39
Réussies	53	1 096,39
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		-0,14
Offres d'achat		
Totales	1 763	18 365,40
Admissibles à la répartition	1 763	18 365,40
Réussies	1 763	1 096,25

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,2 kg de MG/jour.

Après la vente, le solde des quantités disponibles pour les priorités d'achat régionales s'établit à 0,00 kg de MG/jour pour la région Gaspésie-Les Îles et à 0,00 kg de MG/jour pour la région Abitibi-Témiscamingue.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATES DE PRIX

Ventes			Prix offerts \$/kg de MG/jour	Achats		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif		Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
2	105,42		< 24 000,00			
51	990,97	1 096,39	24 000,00 Prix plafond	1 763	18 365,40	18 365,40

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs		Nombre	kg de MG/jour	%
PRIORITÉS	Programme d'aide au démarrage	1	16,00	1,5
	Détention de moins de 12 kg de MG/jour	0	0,00	0,0
	Remboursement de prêts de démarrage	7	0,70	0,1
	Priorité régionale	9	19,56	1,8
	Itération (0,3 kg de MG/jour)	1 761	526,00	48,0
	Prorata (3 %)	1 740	533,99	48,6
	5,97 % des offres ont été comblées		1 096,25	100,0

Vendeurs		Nombre	kg de MG/jour	%
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus		0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent		0	0,00	0,0
Offres du mois courant		53	1 096,39	100,0
100,00 % des offres ont été comblées		53	1 096,39	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada MARS 2020

	\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000 plafond	Québec	24 000 plafond	Alberta	44 930
Île-du-Prince-Édouard	24 000 plafond	Ontario	24 000 plafond	Saskatchewan	40 000
Nouveau-Brunswick	24 000 plafond	Manitoba	30 900	Colombie-Britannique	36 500

Qualité du lait – Québec FÉVRIER 2020

	% des analyses	% du lait conforme à la norme		Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
		Par strates	Cumulatif		
Bactéries totales/ml					
15 000 et moins	65,02	67,28		Février 2019	25 880
15 001 à 50 000	28,41	26,80	94,08	Mars 2019	24 409
50 001 à 121 000	4,86	4,43	98,51	Avril 2019	24 675
121 001 et plus	1,71	1,49		Mai 2019	22 531
				Juin 2019	26 354
Cellules somatiques/ml				Juillet 2019	29 835
100 000 et moins	13,68	14,01		Aout 2019	29 178
100 001 à 200 000	50,88	55,55	69,56	Septembre 2019	25 986
200 001 à 300 000	27,17	24,76	94,32	Octobre 2019	24 557
300 001 à 400 000	7,11	5,21	99,53	Novembre 2019	25 483
400 001 et plus	1,16	0,47		Décembre 2019	28 066
				Janvier 2020	25 883
				Février 2020	21 639
				Mars 2020	21 034

Lait biologique au Québec

Période de 12 mois se terminant en :	Nombre de producteurs ayant livré	Volume de lait (litres)	Montant de la prime bio (en \$/hl) ¹
FÉV 2019	131	58 722 000	21,31 \$
FÉV 2020	141	61 268 244	21,68 \$

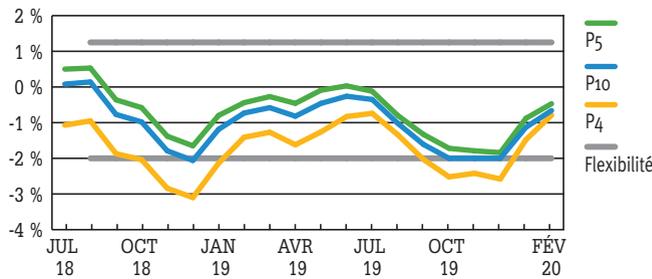
¹ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime de qualité. Voir détail sur lait.org.

1519 fermes

PLUS DE 11,2 MILLIONS

dons de lait en litres depuis janvier 2003

Suivi du quota continu à l'échelle de P10, P5 et P4



La flexibilité allouée à partir d'août 2018 est de +1,25 % en surproduction et de -2 % en sous-production. En décembre, la flexibilité en sous-production ne s'applique pas. Les pénalités relatives à la production hors quota ou à la production non reportable sont déclenchées à l'échelle de P10 seulement et appliquées à l'échelle des pools. Le graphique présente les données à compter d'août 2018, moment où la méthode de calcul actuelle a débuté. Les positions des mises en commun de juillet 2018 se réfèrent à la méthode précédente du quota continu.

Besoins totaux et production canadienne FÉVRIER 2020

PRODUCTION (M DE KG)

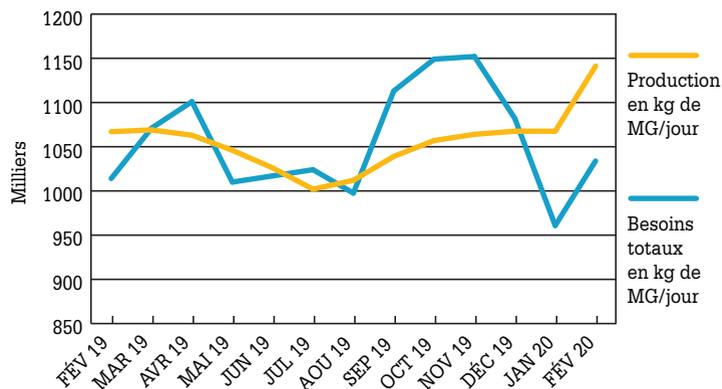
385,9

BESOINS TOTAUX (M DE KG)

390,8

À 390,8 millions de kg, les besoins totaux sont supérieurs aux 12 mois se terminant en janvier 2020, avec des stocks de fermeture en hausse de 6,76 %. À 385,9 m de kg de MG, la production varie de +1,11 % par rapport aux 12 mois se terminant en janvier 2020.

TENDANCE JOURNALIÈRE ENTRE LA PRODUCTION ET LES BESOINS TOTAUX



En vigueur Variation du droit de produire

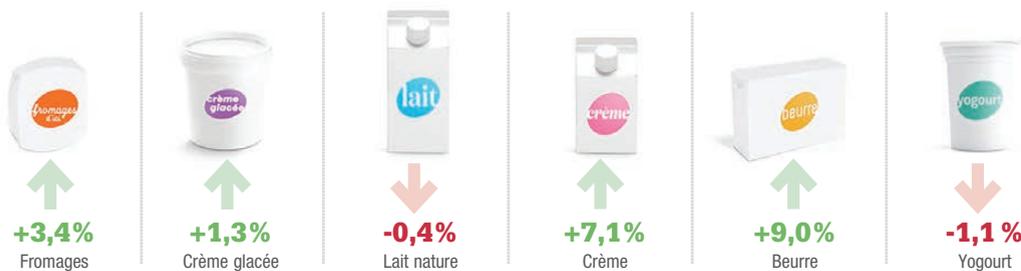
JUL 17	5 %
NOV 17	1 %
MAI 18	-1,50 %
JUIL 18	-3,50 %
MAR 19	1 %

% quota non négociable

JAN 20	0,75 %
--------	--------

Évolution de la demande de produits laitiers au Canada¹

(période mobile de 12 mois se terminant en mars 2020)

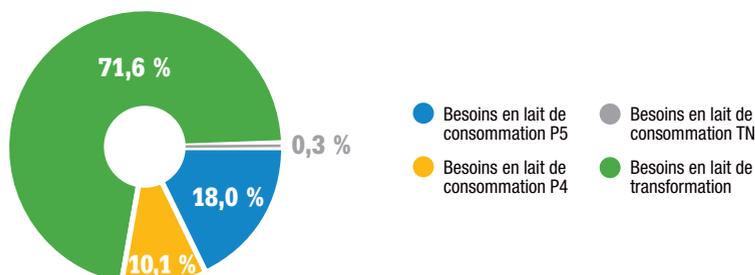


¹ Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total considérant les ventes en institutions.

Cette nouvelle présentation vise à simplifier la lecture des données. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la section « Statistiques » du site Internet lait.org.

Proportion des marchés du lait

(12 mois se terminant en mars 2020)





Flotteurs à la crème glacée et ses 3 sirops



15 min



15 min



4 portions

INGRÉDIENTS

FLOTTEURS

4 grosses boules de crème glacée à la vanille (maison ou du commerce)

Eau pétillante

OPTION 1: SIROP À LA RHUBARBE ET À LA FRAMBOISE

1 tasse (250 ml) d'eau

1 tasse (250 ml) de sucre

1 tasse (250 ml) de rhubarbe tranchée, fraîche ou surgelée

1 tasse (250 ml) de framboises, fraîches ou surgelées

OPTION 2: SIROP AU GINGEMBRE ET CURCUMA

1 tasse (250 ml) d'eau

1 tasse (250 ml) de miel

1 tasse (250 ml) de tranches de gingembre frais, pelé

1/2 c. à thé (2,5 ml) de curcuma en poudre

OPTION 3: SIROP À L'ORANGE

2 tasses (500 ml) de jus d'orange, fraîchement pressé

1/2 tasse (125 ml) d'eau

1/2 tasse (125 ml) de sirop d'érable

PRÉPARATION

SIROP AROMATISÉ

1. Dans une petite casserole à feu moyen-élevé, placer tous les ingrédients du sirop désiré dans la casserole et porter à ébullition. Réduire le feu à doux et laisser mijoter, en remuant de temps en temps, pour concentrer et épaissir le sirop, environ 10 à 20 minutes. Retirer du feu et passer à travers un tamis en pressant le mélange. Transvaser dans un grand bocal en verre (style pot Mason) et laisser le sirop refroidir complètement (minimum 1 heure). Les sirops se conservent au réfrigérateur une semaine.

FLOTTEURS

1. Dans 4 grands verres, verser un peu de sirop aromatisé (environ 60 ml, ou 1/4 tasse, par verre), puis ajouter une grosse boule de crème glacée.
2. Verser de l'eau pétillante sur la crème glacée. Servir les flotteurs aussitôt, accompagnés de cuillères et de pailles.

SUGGESTION



Remplacer l'eau pétillante par une boisson gazeuse au gingembre ou du *soda club*.

NOUVEAU SUR LE MARCHÉ !

STATION DE GRATTAGE

DAIRY SCRATCHY

Les vaches se grattent afin de se libérer des parasites, dartres et acariens.

- Antichoc, le Dairy Scratchy évite les blessures occasionnées lors des bousculades (béton et parties métalliques).
- Ce système apporte donc un confort essentiel à la vie des bovins.
- La multiplication des points de grattage évite le stress lié à la compétition dominantes/dominées.

Le Dairy Scratchy est une pièce moulée en caoutchouc composé d'une :

- Partie basse sur 20 pouces avec une surface lisse.
- Partie haute de 40 pouces avec les plots, épaisseur de 1,25 pouce.



**INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE DISTRIBUTEUR
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS !**

1 800 361-1003

jolco.ca | ventec.ca | equipementsdussault.com



Membres du Groupe Jolco / Jolco Group members

Suivez-nous sur



TOMAHAWK C12

Déchiqueteuse et distributrice

**TOMAHAWK C12
CALIBRATOR
DÉCHIQUETEUSE
ET DISTRIBUTRICE DE PAILLE**

Matériel sec
Vitesse du PTO 1000 r/min
Balles rondes ou rectangulaires
Pour tracteurs 170-200 cv
Capacité : Jusqu'à 11 tonnes/heure

À PARTIR DE 122 999\$*



Pour trouver le marchand le plus près de chez vous, consultez le www.mticanada.ca
Téléphone : 1 866 667-6328 | Courriel : info@mticanada.ca
Suivez-nous sur www.facebook.com/mticanada



(*Transport et préparation non inclus.

SIP™

DEPUIS 66 ANS

ÉQUIPEMENTS DE FENAISON ROBUSTES



FAUCHEUSES À DISQUES SILVERCUT

LARGEUR DE TRAVAIL 8 À 48 PIEDS
frontale / latérale / combinée / traînée



FANEURS SPIDER

LARGEUR DE TRAVAIL 14 À 48 PIEDS
attelage 3 points ou traîné



Garantie 2 ans / Rotors plus petits : distribution optimale
Dents ressorts SUPER C / Charnières à haute sollicitation
Embrayage à doigts / Protection anti-perte des ressorts

DOUBLEUR D'ANDAIN AIR 350F + 500T

NOUVEAU!

350F LARGEUR DE TRAVAIL 13,45 À 16,4 PIEDS
500T LARGEUR DE TRAVAIL 18,37 À 21,3 PIEDS
frontal / traîné / combiné

RÂTEAUX STAR

LARGEUR DE TRAVAIL 11 À 41 PIEDS
attelage 3 points ou traîné



Garantie 2 ans / SIP rotor 3D / Rotors modulaires
SIP tandem mobile / Chemin de roulement réglable
Réglage hydraulique de la largeur de travail

VOS MARCHANDS SIP

ÉQUIPEMENTS J.M.A.R.
Alma
418 668-0145

**RÉPARATION
AGRICOLE RV**
Deschambault
418 286-3957

MACHINERIE CH
Plaisance
819 427-5476

COOP AVANTIS
Saint-Anselme
418 885-9637

COOP AVANTIS
Saint-Narcisse
418 328-3788

MACHINERIE CH
Sainte-Martine
450 427-0955

LA MATAPÉDIENNE
Amqui
418 629-2000

COOP AVANTIS
La Pocatière
418 856-1765

COOP PURDEL
Rimouski
418 722-7414

MACHINERIE CH
Saint-Guillaume
819 396-2185

**MACHINERIES
LOURDES**
Saint-Raymond
418 337-4001

**GARAGE
RÉJEAN SIMARD**
Scott
418 387-2168

MACHINERIE CH
Cookshire-Eaton
819 569-9611

J. RENE LAFOND
Mirabel
450 258-2448

COOP AVANTIS
Rivière-du-Loup
418 867-1062

**ÉQUIPEMENTS
INOTRAC**
Saint-Hyacinthe
450 796-3707

COOP AVANTIS
St-Vallier
418 884-3114

MACHINERIE CH
Victoriaville
819 758-0671

MACHINERIE CH
Dalhousie Station
450 269-2737

MACHINERIE CH
Nicolet
819 293-5252

COOP AVANTIS
Saint-Agapit
418 888-5111

**ÉQUIPEMENTS
INOTRAC**
St-Jean-sur-Richelieu
450 347-5596

COOP AVANTIS
Sainte-Marie
418 387-5987

MACHINERIE CH
Wotton
819 828-2661



Passez au niveau supérieur
avec "JOURDAIN"



JOURDAIN

Distributeur
Nord Américain
"Jourdain"



DLS BARN
SOLUTIONS INC.

Numéro sans frais: 1.800.361.2303
Courriel: info@dairylane.ca
Site web: www.dlsbarnsolutions.ca
Social: @dairylanesystems



COMMUNIQUEZ AVEC UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS

Agri-Robotique Inc.
Saint-Jean-Sur-Richelieu
450.347.5554

Beaudry Équipements Laitiers
St-Léonard d'Aston 819.399.2403
St-Marc Des Carrières 581.325.8221

Équipements Agricoles C.P.R. Ltée
St-Anaclet & Est Du Québec
418.722.6608
Amqui 418.629.4916

Équipements Laitiers Gagnon Inc.
St-Bruno 418.343.2233
St-Prime 418.251.5051

Équipements MSK
St-Esprit 450.397.3314

G.F. ProLait
Coaticook 819.804.0909

Marcel Morissette Inc.
Ste-Claire 418.883.3388
St-Victor 877.311.3388

207534

barrières et panneaux robustes construits pour durer très longtemps.



COVID-19

Nous vous invitons à surveiller l'Extranet des producteurs et à suivre la page Facebook de l'organisation pour connaître les dernières nouvelles sur la COVID-19.

Mesures d'ajustement de la production

La pandémie actuelle cause des perturbations significatives sur les marchés. Ce contexte particulier demande des efforts collectifs considérables pour répondre à la demande de produits laitiers de manière optimale dans un environnement d'affaires hautement imprévisible. Afin de s'adapter aux nouvelles circonstances au fur et à mesure qu'elles se présentent et d'évaluer les normes à mettre en place, les provinces de P5 et de P10 ont des échanges réguliers avec les transformateurs, les gouvernements et la Commission canadienne du lait. Les informations concernant les mesures d'ajustement de la production sont communiquées rapidement sur l'Extranet des producteurs et la page Facebook de l'organisation. Des vidéos explicatives sur l'état des marchés et de la production sont aussi mises en ligne régulièrement.

Pistes de réflexion pour s'ajuster aux besoins du marché

Afin d'aider les producteurs à trouver des solutions efficaces à l'effort pour s'ajuster aux besoins du marché, tout en minimisant les impacts à la ferme, un document rassemblant différentes pistes de solutions est disponible sur l'Extranet des producteurs. Lactanet a aussi publié deux articles sur son site Web. Les producteurs qui le désirent peuvent également faire appel à un conseiller de Lactanet pour être accompagnés dans le choix de solutions adaptées.

Les encans

Des délais plus longs peuvent être à prévoir avant l'abattage des animaux envoyés à l'encan. Il est donc encore plus important qu'à l'habitude de tarir les vaches et de s'assurer qu'elles soient en bonne condition de santé et d'état de chair. Les producteurs doivent garder les vaches à la ferme et contacter le transporteur ou l'encanteur avant de préparer

le départ des vaches, pour valider qu'elles pourront être vendues.

Comment voir son quota effectif sur l'Extranet?

On peut voir son quota effectif sur l'Extranet des producteurs. Il suffit de cliquer sur «Votre entreprise», puis sur «Quota» dans le menu de gauche.

Comment calculer son objectif de production?

Pour calculer sa cible de production, un document Excel nommé «Estimation de la production» est disponible sur l'Extranet des producteurs. Il se trouve dans la section «Objectifs de production». Il faut ensuite cliquer sur «COVID-19 – Estimation de la production mensuelle» dans le menu de gauche.

Programme d'aide à la relève

Les nouvelles modalités du Programme d'aide à la relève en production laitière sont entrées en vigueur le 1^{er} mai 2020. Les producteurs qui souhaitent se prévaloir du programme ou obtenir plus d'information doivent communiquer avec leur secrétaire régional. Dans le contexte de la COVID-19, toute demande pourra être faite par les moyens technologiques.

Conformément aux résolutions de l'assemblée générale d'avril 2019, le nouveau programme prévoit, notamment, la bonification du prêt d'aide à la relève de 6 à 10 kg de matière grasse par jour, selon la formation de la relève du producteur. L'âge maximal d'accès au programme a également été rehaussé à 40 ans. Une vidéo d'information (<https://bit.ly/2SHt2GU>) à propos des modalités est disponible sur l'Extranet des producteurs.

Dons de lait aux Banques alimentaires du Québec

Dans les dernières semaines, Les Producteurs de lait du Québec ont fait d'importants dons au Réseau des Banques alimentaires du Québec (BAQ). Par exemple, en avril, 1 million de litres de lait transformé en divers produits laitiers ont été donnés en collaboration avec Agropur et 2,5 millions de litres de lait transformé en fromage ont été donnés en

collaboration avec Saputo. Pour le mois d'avril seulement, ce sont plus de 4 millions de litres de lait, pour une valeur de plus de 6,6 millions de dollars, qui ont été remis aux BAQ.

Legault adresse des remerciements aux producteurs agricoles

Lors du point de presse du 21 avril, François Legault a adressé ses remerciements aux producteurs agricoles du Québec : « Parmi les bonnes nouvelles, les gens de l'Union des producteurs agricoles nous indiquent qu'ils sont débordés d'appels de jeunes, et de moins jeunes, qui veulent aller travailler sur les fermes cet été. On est très contents d'entendre ça! Je sais que ce n'est pas facile comme travail, je l'ai fait quand j'étais jeune [...], mais c'est une belle expérience et c'est un travail important. On l'a dit depuis quelques semaines : on veut un Québec qui est plus autonome pour sa nourriture. Ça veut dire qu'il faut plus de monde dans nos fermes, dans nos champs, et je veux en profiter pour remercier nos producteurs agricoles. Ils font un travail qui est dur, ils le font à l'année et c'est grâce à eux qu'on a des produits frais et des produits locaux dans nos épiceries. C'est mon remerciement du jour! »

Important rappel du MAPAQ

Toujours dans le contexte exceptionnel de la COVID-19, le MAPAQ a tenu à rappeler que seuls les exploitants détenant un permis d'usine laitière, dont les opérations sont dirigées par une personne qualifiée et dont les installations répondent aux exigences d'innocuité de la Loi sur les produits alimentaires, sont autorisés à préparer des produits laitiers pour la vente. La population du Québec est suffisamment exposée à des risques sanitaires liés à la COVID-19 sans que de malheureuses initiatives improvisées et interdites de transformation à la ferme viennent en ajouter. Le conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec souhaite la collaboration de tous à cet égard. Il en va aussi du respect du Plan conjoint.

Protocole de désinfection des surfaces de la laiterie

Selon le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), les méthodes de nettoyage et de désinfection qui sont appliquées dans le domaine alimentaire sont jugées adéquates pour éliminer le coronavirus. Il est ainsi nécessaire d'augmenter la fréquence de nettoyage et de désinfection de la laiterie et de porter une attention particulière aux surfaces et aux objets fréquemment touchés. Pour plus d'information, consultez le protocole de désinfection des surfaces de la laiterie durant la pandémie de COVID-19 (<https://bit.ly/3erpyBs>), qui doit être effectuée 30 minutes avant le passage de l'essayeur et une autre fois après son départ. Une affiche à installer une fois la désinfection terminée (<https://bit.ly/3crzARx>) – interdisant l'accès à la laiterie sauf pour l'essayeur – est également disponible pour impression.

Incitatif financier pour les personnes qui travailleront en agriculture

Le gouvernement du Québec a annoncé en avril dernier qu'en plus de la rémunération versée par l'exploitant agricole, un incitatif financier de 100 \$ par semaine sera offert à toutes les personnes qui iront travailler en agriculture cet été. Ce montant vise à assurer une main-d'œuvre locale aux entreprises agricoles qui ne pourront accueillir des travailleurs étrangers cette année en raison de la COVID-19. Le programme totalisera un montant de 45 M\$.

Mouvement « Mangeons local plus que jamais! »

Afin d'aider les Québécoises et Québécois à consommer de bons produits frais et locaux, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a lancé le mouvement *Mangeons local plus que jamais!* Cette campagne, largement diffusée sur les médias sociaux, permet de connaître, chaque semaine, le témoignage de producteurs d'ici, dont des producteurs de lait. Par exemple, des capsules dans lesquelles témoignent deux productrices de lait, Mylène Bégin en Abitibi-Ouest et Myriane Garon en Beauce, ont été diffusées. Une publicité sur le Web et à la télévision, à laquelle Marie-Ève Janvier a prêté sa voix, sera également diffusée dans le cadre de cette campagne.

Rendez-vous laitier AQINAC 2020 – présenté en formule numérique

Les présentations de l'évènement le Rendez-vous laitier AQINAC, qui était initialement prévu le 25 mars, sont disponibles en formule numérique. Il suffit de se rendre sur le site Web de l'évènement pour avoir accès aux conférences vidéos des présentateurs et aux documents qui y sont associés.

Les prix de l'Union sont de retour

Les mises en candidature pour les prix de l'Union 2020 sont présentement ouvertes, et ce, jusqu'au 14 septembre 2020. Les gagnants des prix Développement, Environnement, Valorisation et Solidarité seront connus en décembre 2020 lors de

La grande fête agricole et forestière du Congrès général de l'Union des producteurs agricoles. Les quatre grands prix d'excellence seront décernés à des groupes ou des équipes ayant travaillé pour le développement ou la valorisation de l'agriculture. Ces groupes peuvent avoir mobilisé les producteurs et autres intervenants autour de grands enjeux agricoles et forestiers ou avoir réalisé des projets de mise en marché, en agroenvironnement, en aménagement du territoire, etc. La trousse de mise en candidature et le formulaire de mise en candidature sont disponibles en ligne sur le site de l'UPA.

Lancement de « Vosagriculteurs.tv »

L'Union des producteurs agricoles (UPA) a procédé au dévoilement de la nouvelle saison de la série Web *VosAgriculteurs.tv*. Cette neuvième édition met en valeur un aspect moins connu, et pourtant bien présent dans l'agriculture moderne : l'agroenvironnement. Sylvianne Beaudry, une productrice laitière et de grandes cultures en Montérégie, est la vedette de l'une des capsules où elle partage sa volonté de faire toujours mieux au quotidien et parle de ses multiples travaux : culture aux champs, gestion des fumiers, aménagement de bandes riveraines, maintien d'une bonne biodiversité.

#Jourdesmetsàemporter

Les Producteurs laitiers du Canada, en collaboration avec les producteurs du secteur de la volaille et des œufs, offrent leur soutien au domaine de la restauration avec la campagne du *Jour canadien des mets à emporter*. Le mouvement, qui a été officiellement lancé le 15 avril, encourage les Canadiens à commander de la nourriture chaque fois que c'est possible et à reprendre le mot-clic #Jourdesmetsàemporter sur les médias sociaux.

ERG
LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX
Sciage, Rainurage
Scarification de béton
418.387.9527
Ste-Marie Bce
entrepriserenegiroux.ca

168430

CONCEPTION
Reproduction - Animal

TESTS DISPONIBLES :
Leucose
Néospora
Salmonella Dublin

418 838-0772 / 1 888 798-7285
www.conception-animal.com

DG•Lait/Milk®
DG29®

Les tests de gestation bovine que vous pouvez faire **vous-même!**

196819



« Ce que nous avons remarqué avec les robots GEA, c'est la rapidité de traite. Il y a seulement une opération pour attacher, laver et injecter le bain de trayon. La traite se fait rapidement. »

Guillaume et René Bessette
Ferme Bessette & Frère (Waterville) inc.



Nous savons de quoi nous parlons

lorsqu'il est question d'offrir un système de traite robotisée efficace et rentable

Notre objectif est d'optimiser le nombre de traite par vache, par jour tout en préservant la santé des trayons. C'est possible grâce à la technologie éprouvée «In-Liner Everything^{MC}» qui exécute en un seul attachement, chaque étape du processus de traite : stimulation, nettoyage du trayon, égouttage, récolte du lait et trempage après la traite.

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carrières 418 268-8103

ÉQUIPEMENT M.B.I. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Julien Bédard, représentant
Lyster 819 352-6169

Mario Morency, représentant
St-Prime 418 693-9192

Éric Boucher, représentant
Chicoutimi 418 693-9192

Coaticook
1-877-993-3335 (Sans frais)

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

**ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAÉTAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAIT'QUIP SCOTT INC.
St-Paul d'Abbotsford 450 378-1082

Région Saint-Jean-sur-Richelieu
450 378-1082

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441

Gabriel Roy
Spécialiste en hygiène
Cell. 819 352-1696

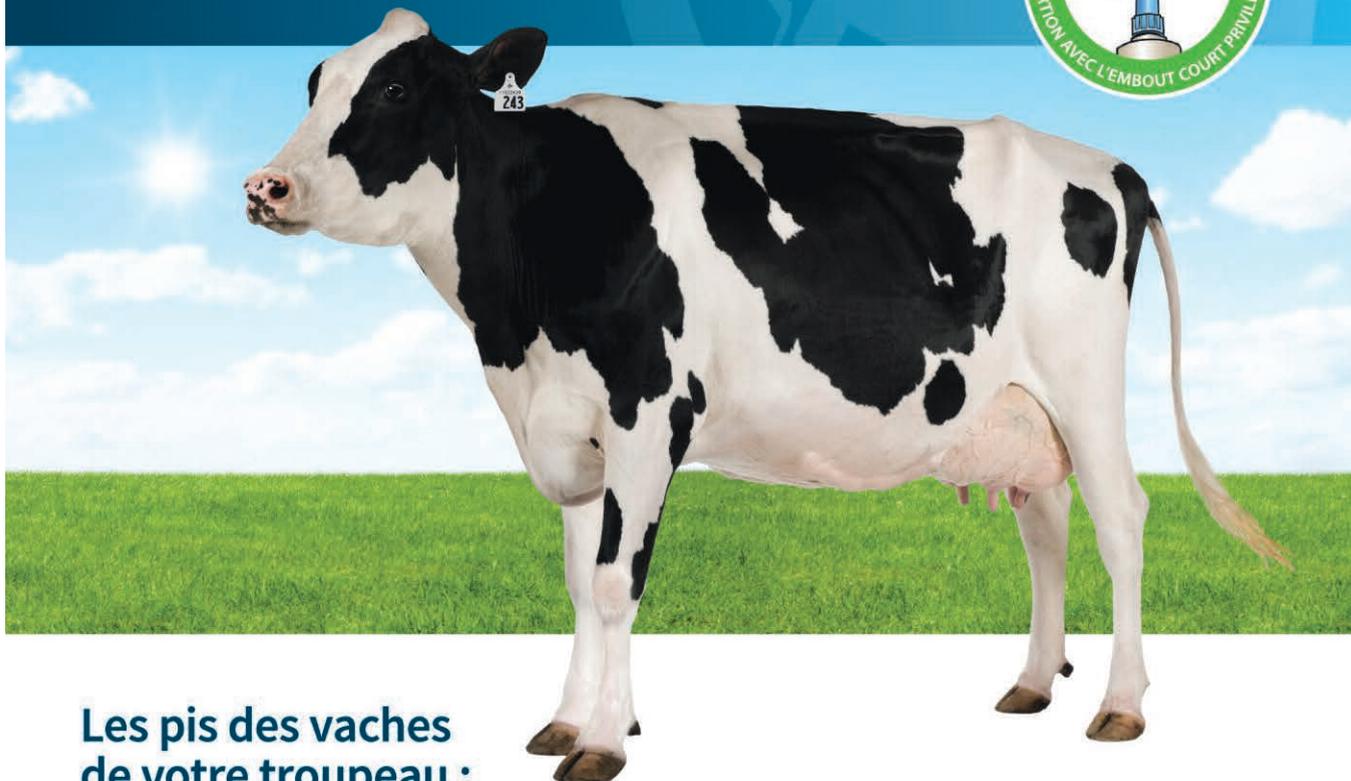
Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
Cell. 450 521-6488

Mario Jean
Gérant de territoire QC
Cell. 514 386-9032

GEA engineering for
a better world

gea.com

SHUTOUT™



Les pis des vaches
de votre troupeau :

Protégés, scellés et en santé.

**EMPÊCHER LES BACTÉRIES DE PÉNÉTRER DANS LES TRAYONS
EST ESSENTIEL À LA GESTION DU TARISSEMENT DANS TOUTE
EXPLOITATION LAITIÈRE.**

ShutOut est un nouveau scellant à trayon conçu en tenant compte de votre exploitation laitière. Facile à administrer, la seringue ergonomique est munie d'un embout double qui laisse la possibilité d'opter pour l'embout court recommandé ou l'embout long pour l'insertion du produit. ShutOut est facilement injectable et formulé pour rester en place afin d'assurer une efficacité maximale.

**Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire à propos de ShutOut
comme élément important de votre programme préventif de santé du troupeau
à l'intention de vos vaches tarées.**



Taking stock



After eight years as chair of Producteurs de lait du Québec (PLQ), I stepped down in April, a decision that I had announced over one year ago at the 2019 Annual General Meeting.

Already, at the beginning of the year I did not renew my term as chair of the Estrie organization. Marcel Blais was elected as my successor and I know that producers in my region are in good hands. At the provincial level, the Régie authorized an electronic vote, which was held on May 1st. Daniel Gobeil was elected as chair of the provincial board. He was already doing an excellent job as first vice-chair. He clearly has the confidence of his peers and I am confident that he will be a worthy representative of milk producers.

Whenever we turn the page on an important period of our life, it is customary to take stock of our achievements and challenges. I have worked with milk producers for more than 25 years. When I was elected as chair of the PLQ, in 2011, I had many years' experience behind me. I was fully aware of what was expected of me in order to represent all producers. I was given an opportunity to defend the organization's ideas and values, which were also the ones that I have always held.

Some issues, however, are more difficult to anticipate. Relationships, concerns, and issues evolve over the years. During my term, there were some difficult moments; the supply management system needed adjustments, and we succeeded in making them. While it is true that the federal government did not completely preserve this policy during trade negotiations, we managed to convincingly show that it was a legitimate agricultural policy, and it was maintained. This Canadian model is our strength, but it also comes with challenges since circumstances differ throughout the country.

Another major change in the last decade has been the growing importance of social media. These are practical communication tools, but they can increase psychological stress and disseminate disinformation. Producers must continue to support each other, but not only on-line. Nothing can replace the value of genuine human contact. The same applies to our decision-making process. Meetings will always be needed for in-depth discussions. Hearing other people's ideas puts things in perspective and helps to advance the debate.

Apart from the changes that have taken place during my term, some things have remained constant. For example, collective marketing is still relevant, efficient and strong. Our relationship with processors has progressed in this regard. We are stronger now and there is less conflict. Although we each have our own interests, we must face common threats together. Thus, it is important that we pursue a common approach when developing the industry strategy initiated this year. Solidarity around the issues that unite us is our strongest tool to defend our system and promote our products.

In the last few years, quite a few unexpected issues have arisen, including milk pricing and trade negotiations, and they caused a great deal of uncertainty. Despite these difficult challenges, most producers supported the board of directors. There were criticisms of course, but in the end, we worked together and showed solidarity with other Quebec producers, but also with producers across the country. Constructive criticism will always have a place and is, in fact, necessary in a democratic organization such as ours.

My overriding reflection on my time as chair of the PLQ is that I had the opportunity to work with an extraordinary team. I am proud of our accomplishments and confident in the future of our sector.

But what has disappointed me the most in recent years has been the growth of a discourse by some politicians and commentators that conveys disdain for the industry, as though it has become obsolete. We have always had a vision of the future and continue to improve our practices, and so this disdain is a source of motivation for me. It motivates us to show that together, we remain relevant and are able to stand up against such attacks.

There are many challenging issues. Changes in consumption habits, such as vegetarian and vegan diets, must be considered. Fads come and go but concerns, such as animal welfare and the environment, are here to stay and cannot be ignored. We must continue to demonstrate our good practices and pursue our continuous improvement efforts. We also need to stay attuned to these trends, try to excel, and develop our markets, both large and small.

The COVID-19 crisis has shown, more than ever before, that we are not immune to changes that can disrupt our industry and that we are able to work together and adapt to circumstances. I am proud of all the members of our industry who are collaborating to continue to feed Quebecers during this period of crisis.

Even if I have not achieved everything that I would have liked to, I feel I have done my best in an often difficult and rapidly changing context. I was fortunate to have the support of excellent people. My overriding reflection on my time as chair of the PLQ is that I had the opportunity to work with an extraordinary team. I am proud of our accomplishments and confident in the future of our sector.

I take this opportunity to thank you all for your support. I recognize that some decisions may have appeared inopportune, but they were always based on the interests of all producers. You have been understanding and resilient and I appreciate it.

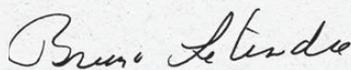
I wish to thank my son Marc-André who, despite some health problems, always kept the farm business running.

I also acknowledge the Ministers of Agriculture André Lamontagne, Laurent Lessard and François Gendron. It was a pleasure to work with them all.

I would also like to express my appreciation for the work of producers with whom I collaborated on issues such as the creation, and later, the removal of Class 7, as well as on the board of Dairy Farmers of Canada. Your determination to preserve and adapt our system is remarkable.

I salute all my colleagues in the other provinces; it was a pleasure working with you.

It has been a source of pride to work for you. I wish good luck to the new chair and the new executive, in the knowledge that by working together, all the members of the board of directors will be worthy, effective representatives. I look forward to meeting you soon.



Chairman

Covid-19 crisis disrupting markets

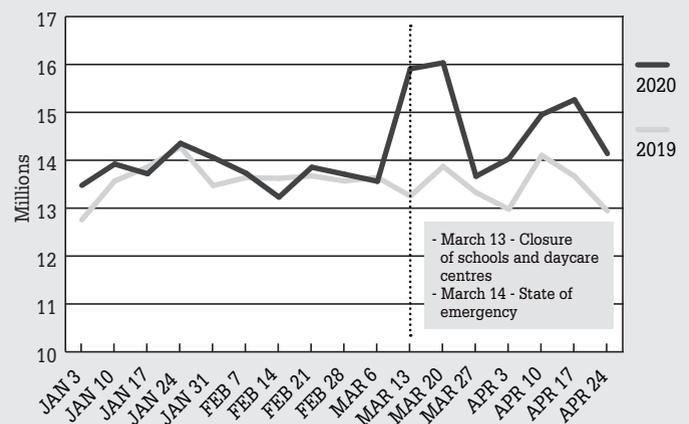
■ The Covid-19 crisis and the measures put in place to contain it have disrupted the demand for milk products. Although the pandemic has worked in favour of the fluid milk sector, with a partial transfer of the sales usually made to the hotel, restaurant, and institutional sectors (HRI), the other market segments have declined overall.

The following directives have had a profound impact on the retail and HRI markets:

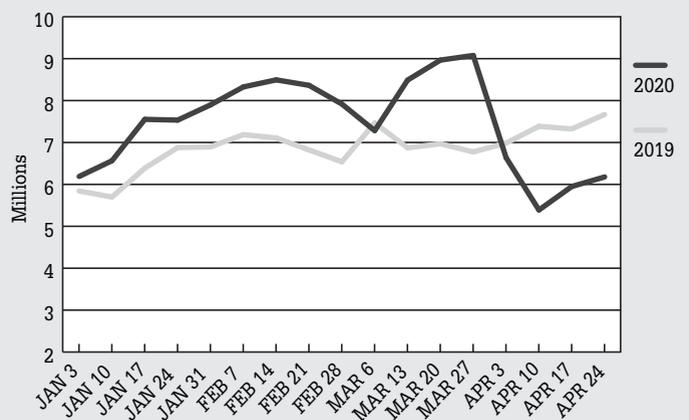
- March 13: School closures
- March 14: State of emergency
- March 15: Restaurants limited to 50% of occupancy
- March 23: Closure of restaurants, except for take-out and delivery

These directives prompted consumers to stock up with groceries. This, in turn, resulted in a strong increase in demand for dairy products in the first two weeks. At the same time, the confinement measures and restaurant

GRAPH 1: INCREASE IN FLUID MILK DEMAND



GRAPH 2: DECLINE IN YOGURT DEMAND



Les Producteurs de lait du Québec

IMPORTANCE OF HRI MARKET

≈ 35% HOTELS, RESTAURANTS AND INSTITUTIONS

The remaining share is the further processing market.

	Retail shares	HRI shares
	87%	13%
	71%	25%
	57%	23%
	51%	42%
	35%	59%

closures caused a substantial drop in milk product sales, since the HRI segment accounts for about 35% of milk sales in Canada.

Milk products were not all impacted in the same way. Graph 1 shows that these measures resulted in an increase in fluid milk demand. HRI demand was fully transferred to the retail sector, hence increasing overall consumption.

Although significant quantities of yogurt were being sold at retail outlets, and not into the HRI market, increased consumption of meals at home rather than lunches at school or the office may have contributed to decreasing yogurt demand, as shown in Graph 2.

The current crisis has strongly impacted the specialty and curd cheese segment. HRI closures have denied these cheeses access to a significant market category. While more than 40 per cent of all cheese is sold on the HRI market, this percentage is higher for products such as curd cheese. Economic uncertainty has also contributed to a decline in specialty cheese sales.

Lastly, an increase has been observed in retail sales of commodity cheeses. However, they are also feeling the

effects of the closure of restaurants and cafeterias. Retail sales of butter are also on the rise. Changes in stock levels will need to be monitored to determine the overall impact on consumption.

At the time of publication, the Government had just announced the gradual reopening of schools and daycare centres starting on May 11. However, teleworking, and social distancing remain essential. A phased-in approach to reopening the economy has been announced, but there are many unknowns, and the Government has not ruled out the possibility of reverting to the previous situation if necessary. Recovery in the restaurant sector has not yet begun. We already know that 10 per cent of restaurants had shut down permanently by early April and that surveys show this percentage will rise for each additional month that economic activity is paused. Spending in restaurants is also a significant component of food expenditures. In this difficult economic situation, there will probably be changes in purchasing habits in both the retail and HRI markets. ■

For input on articles, to obtain information, ask questions or make suggestions on the content of your magazine, please contact

LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS at 450 679-0530 #8306

or by e-mail: plq@lait.qc.ca

Also, visit the PLQ's Web site: www.lait.org

Centralized Quota Sales System (SCVQ)

APRIL 2020

Fixed Price: \$24,000.00

	Number	kg of BF/day
Offers to sell		
Total	53	1,096.39
Eligible for allocation	53	1,096.39
Successful	53	1,096.39
Reserve		
Quantity purchased (-) / sold (+)		-0.14
Offers to buy		
Total	1,763	18,365.40
Eligible for allocation	1,763	18,365.40
Successful	1,763	1,096.25

Participation on a prorata basis in any unprocessed purchase offers of 0.2 kg of BF/day or higher.
After the sale, the balance of quantities available for regional priorities is 0.00 kg of BF/day for Gaspésie-Les Îles and 0.00 kg of BF/day for Abitibi-Témiscamingue.

ALLOCATION OF OFFERS TO SELL AND TO PURCHASE PER PRICE STRATUM

SALES				PURCHASES		
Number	kg of BF/day	Cumulation	Price offered \$/kg of BF/day	Number	kg of BF/day	Cumulation
2	105.42		< 24,000.00			
51	990.97	1,096.39	24,000.00 ceiling price	1,763	18,365.40	18,365.40

ALLOCATION TO BUYERS AND SELLERS

	Number	kg of BF/day	%
Buyers			
Startup Assistance Program	1	16.00	1.5
Holding of less than 12 kg of BF/day	0	0.00	0.0
Reimbursement of startup loans	7	0.70	0.1
Regional priority	9	19.56	1.8
Iteration (0.09 kg of BF/day)	1,761	526.00	48.0
Prorata (0.94%)	1,740	533.99	48.6
2.32% of the offers have been processed		1,096.25	100.0
Sellers			
Seller who stopped producing 1 or more month ago	0	0.00	0.0
Offers partially processed in the previous month	0	0.00	0.0
Offers in the current month	53	1,096.39	100.0
100.00% of the offers have been processed	53	1,096.39	100.0

Quota prices in Canadian provinces MARCH 2020

	\$/kg of BF/day		\$/kg of BF/day		\$/kg of BF/day
Nova Scotia	24,000 ceiling	Quebec	24,000 ceiling	Alberta	44,930
Prince Edward Island	24,000 ceiling	Ontario	24,000 ceiling	Saskatchewan	40,000
New Brunswick	24,000 ceiling	Manitoba	30,900	British Columbia	36,500